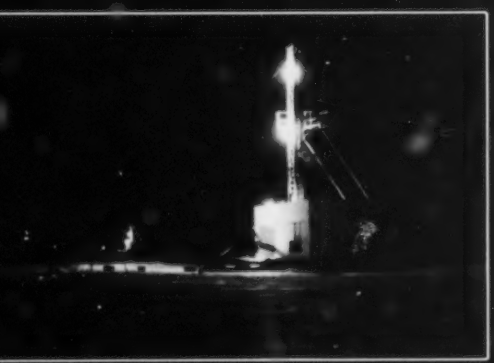

Ontario
Croissance intelligente

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario

Rapport final

Printemps 2003

103-05538/

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario

Rapport final

Printemps 2003

Ontario
Croissance intelligente
NORD-EST DE L'ONTARIO

Le 28 mai 2003

L'honorable David Young
Ministre des Affaires municipales et du Logement
Province de l'Ontario
777, rue Bay, 17e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport final. Ce document fait suite à la lettre d'avis initiale que nous vous avons soumise en mars dernier et comprend les commentaires et renseignements recueillis durant nos consultations publiques du mois dernier.

Depuis sa création en avril 2002, notre Comité a examiné les nombreuses possibilités qui s'offrent au Nord-Est de l'Ontario et les défis auxquels la région est confrontée. Pendant nos discussions, une grande variété d'experts techniques, d'organismes et de ministères nous ont présenté des exposés sur des questions d'intérêt pour le Nord-Est. Ensemble, nous avons cerné un certain nombre de solutions possibles qui méritent, selon nous, une attention particulière.

Récemment, nous avons organisé des séances de discussion et des consultations publiques à North Bay, Sudbury, Sault Ste. Marie et Timmins dans le but de présenter aux dirigeants communautaires et au grand public les idées principales de notre lettre d'avis initiale pour déterminer si nous étions sur la bonne voie.

J'ai le plaisir de dire que leur réaction a été exceptionnellement positive. Nous sommes maintenant confiants d'avoir cerné les questions de première importance dans notre zone.

Les participants ont également insisté sur l'importance de mettre ces recommandations en œuvre dans les plus brefs délais. Le Comité partage leur sentiment d'urgence et aimerait faire part de son propre espoir de voir la croissance intelligente continuer sur sa lancée dans le Nord-Est de l'Ontario. Nous avons trouvé très encourageante l'annonce récente du premier ministre Eves sur la création d'une zone assortie d'incitatifs fiscaux dans le Nord de la province et nous y voyons une étape importante sur le chemin d'une croissance de qualité dans cette région.

En terminant, j'aimerais vous dire à quel point mes collègues du Comité et moi-même avons apprécié prendre part à ce processus. En tant que groupe, nous vous demandons d'accepter ces recommandations dans l'esprit dans lequel elles vous sont transmises, soit en tant que point de départ d'un important processus à poursuivre sur de nombreuses années.

La présentation de notre rapport constitue une étape cruciale de l'élaboration d'une stratégie de croissance intelligente pour le Nord-Est de l'Ontario et nous attendons la réaction du gouvernement avec impatience.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario,

Royal Poulin

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 4

Membres du Comité des initiatives de croissance intelligente 4

Énoncé de mission 5

Nous avons tous à gagner de la croissance intelligente 5

Carte de la zone 6

La croissance intelligente dans le Nord-Est de l'Ontario 7

Avantage de la croissance intelligente pour le Nord-Est de l'Ontario 7

Thèmes de la croissance intelligente dans le Nord-Est de l'Ontario 7

Points prioritaires

1. **Orientations stratégiques pour les principaux secteurs économiques** 9
2. **Possibilités à valeur ajoutée en foresterie** 11
3. **Région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services** 14
4. **Développement du tourisme** 16
5. **Possibilités en agriculture** 19
6. **Essor de l'éducation postsecondaire et de la recherche** 21
7. **Industrie de la recherche-développement en santé** 23
8. **Aliénation des terres de la Couronne** 25
9. **Utilisation plus judicieuse de l'infrastructure** 28
10. **Transport** 30
11. **Amélioration de la connectivité** 31
12. **Évaluation foncière et recettes municipales** 33

Facteurs de réussite 35

Critères de réalisation des objectifs du Comité 36

Annexe 1 : **Renseignements généraux et profil de la zone** 39

Annexe 2 : **Résumé des consultations publiques** 47

Annexe 3 : **Soutien interministériel** 49

Annexe 4 : **Membres du Comité du Nord-Est** 51

Annexe 5 : **Municipalités dans la zone du Nord-Est** 57

Royal Poulin, président de la Commission de transport Ontario Northland, dirige le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est. De gauche à droite : Ted Day, Ken Graham, Tim West, George Farkouh, Scott McDonald, Royal Poulin, Jamie Lim, Ivan Filion, Betty McGie et Martin Michaud.

Membres du Comité :

Royal Poulin, président, Commission de transport Ontario Northland (président du Comité)

Ivan Filion, directeur général, recherche, technologie et études supérieures, Collège Cambrian (président intérimaire)

Gord Adams, président, municipalité de district de Muskoka

Jean-Claude (J.C.) Caron, maire, ville de Kapuskasing

Ted Day, préfet, canton de Nipissing

George Farkouh, maire, ville d'Elliot Lake

Jim Gordon, maire, ville du Grand Sudbury

Ken Graham, maire, ville d'Iroquois Falls

Maureen Kershaw, représentante du Nord-Est, Partnership for Public Lands

Jamie Lim, mairesse, ville de Timmins

Scott McDonald, directeur général, Inco Ltd. (Ontario)

Betty McGie, présidente, Northern Ontario Tourist Outfitters Association

Martin Michaud, vice-président, Tembec

Margaret Penasse-Mayer, chef, Première nation Nipissing

Tim West, chef des relations extérieures, Ontario Federation of Snowmobile Clubs, Playland Special Events and Marketing

Introduction

Le Nord-Est de l'Ontario offre une foule de possibilités inexploitées aux générations futures. Sa main-d'œuvre qualifiée bilingue, la qualité de ses infrastructures et son abondance de ressources naturelles constituent des fondations solides sur lesquelles bâtir l'avenir.

Le déclin de la population est cependant une réalité dans cette partie de la province. La population du Nord-Est de l'Ontario a chuté de 4,4 pour cent entre 1996 et 2001. De plus, en raison de l'exode des jeunes, l'âge moyen de la population de la zone augmente plus rapidement que la moyenne provinciale. Pour se forger un avenir meilleur, le Nord-Est devra miser sur la croissance – la croissance de sa population et des possibilités sur le plan de l'éducation, de l'activité économique et du revenu des ménages.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario a reconnu que les habitants du Nord étaient les mieux placés pour planifier la croissance de leur région. C'est pourquoi il a créé, en avril 2002, le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario – un groupe composé de représentants des industries, des établissements d'enseignement, des Premières nations, des organismes communautaires et de l'administration municipale – afin d'élaborer des recommandations pour favoriser la prospérité et la croissance du Nord-Est de l'Ontario.

Après avoir passé près d'un an à se réunir et à établir un consensus, les membres du Comité ont formulé des recommandations préliminaires au gouvernement le 4 mars 2003. Avant de soumettre son rapport final au gouvernement, le Comité a tenu une série de groupes de discussion et de consultations publiques pour permettre aux personnes intéressées de se prononcer sur la question et d'apporter leur appui à une stratégie de croissance à long terme. Le présent rapport comprend les commentaires formulés à ces occasions. La publication de ce rapport, qui détermine les secteurs où le gouvernement et d'autres intervenants peuvent passer à l'action dès maintenant, représente une étape importante du mandat confié au Comité.

Énoncé de mission du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord Est de l'Ontario

Le Comité a élaboré l'énoncé de mission suivant pour guider ses efforts :

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario désire contribuer grandement à l'élaboration d'une stratégie de croissance intelligente et fera au gouvernement des recommandations spécifiques concernant le besoin pressant d'encourager la croissance dans la région et de préserver la qualité de vie et les richesses naturelles de la région.

Nous avons tous à gagner de la croissance intelligente

Selon les prévisions, plus de 15 millions de personnes vivront en Ontario en 2026, soit presque quatre millions de personnes de plus qu'en 1999. Le gouvernement de l'Ontario veut que toutes les régions de la province tirent profit de cette croissance, qu'elles soient urbaines, rurales ou éloignées.

La croissance intelligente est la vision qu'a adoptée le gouvernement pour promouvoir et planifier la croissance de façon à bâtir des économies solides, à édifier des collectivités dynamiques et à promouvoir un environnement sain et propre.

L'approche de la croissance intelligente

Établir des consensus :
Au cœur de la croissance intelligente se trouve la nécessité d'établir des consensus et des partenariats. Cela tient au fait que les enjeux liés à la croissance débordent les frontières municipales et territoriales. Ils concernent des domaines tels que le transport, l'infrastructure et l'aménagement du territoire, et ont une incidence différente sur l'ensemble des intervenants. Pour que nous travaillions tous à la réalisation d'objectifs communs, il faudra établir des consensus entre les principaux intervenants, coordonner les processus décisionnels au sein des gouvernements et entre les divers paliers de pouvoir, et obtenir l'appui général du public.

Promouvoir et gérer la croissance :
La croissance intelligente est une approche qui accueille favorablement la croissance, celle-ci étant apte à créer des entreprises, des emplois et les recettes nécessaires pour offrir les services qui nous sont chers. Bien que cette croissance soit la bienvenue, on reconnaît qu'elle doit être gérée de manière à protéger l'environnement et à assurer aux résidents une qualité de vie élevée.

Mettre les choses en perspective :
La croissance intelligente nous invite à adopter une vision à plus long terme de la planification de la croissance. Elle nous invite à dépenser les deniers publics de façon plus stratégique. Autrement dit, la croissance intelligente est une initiative qui vise à augmenter davantage la qualité de vie des gens de toute la province par la mise en œuvre de mesures stratégiques adaptées aux besoins de chaque zone.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des exemples d'initiatives de croissance intelligente, consulter **www.smartgrowth.gov.on.ca**.

Source : Wallbridge Mining/Graeme Oxby Photography

Zone du Nord-Est de l'Ontario - Croissance intelligente

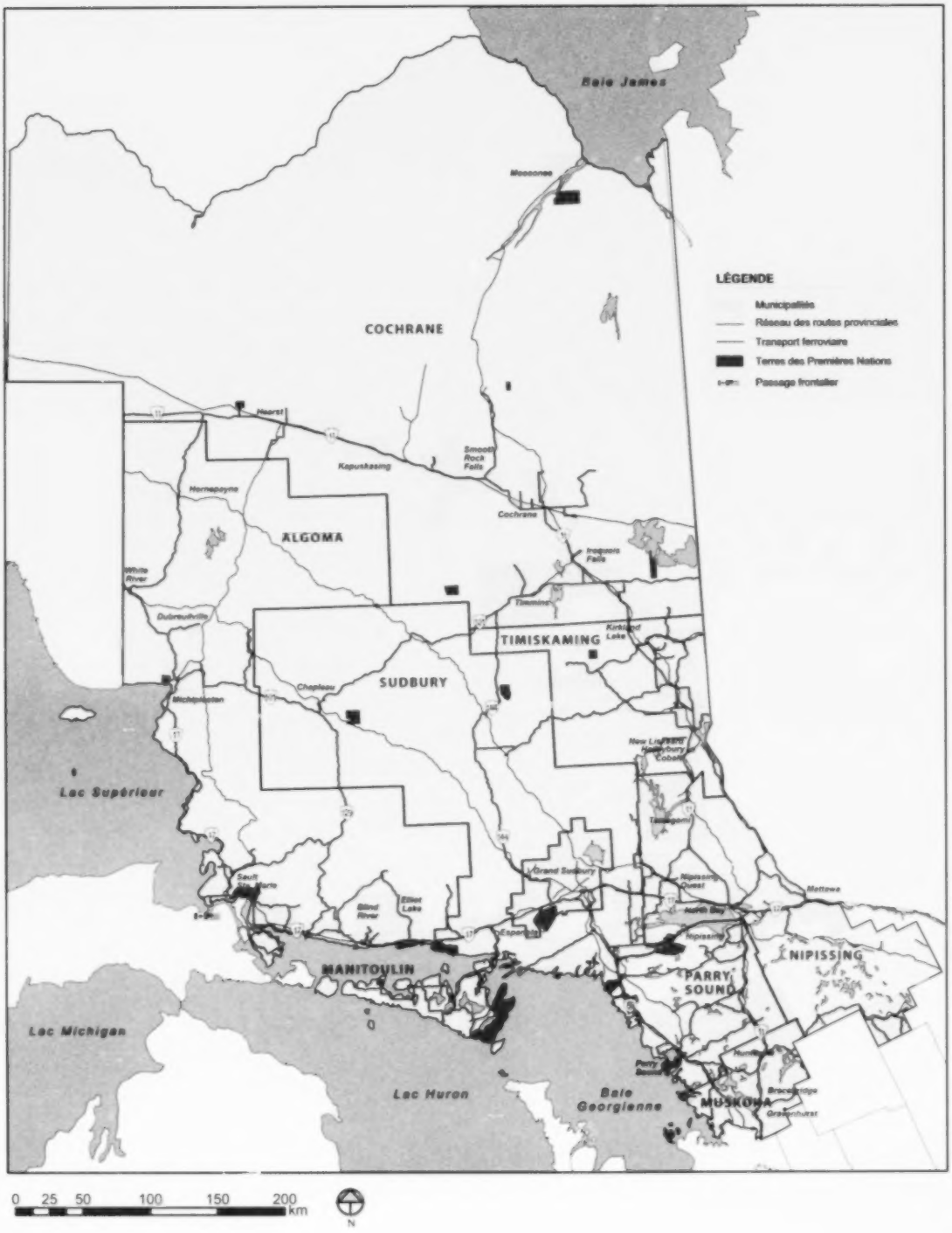

La croissance intelligente dans le Nord-Est de l'Ontario

Les membres du Comité de la zone du Nord-Est félicitent le gouvernement d'avoir créé des comités des initiatives de croissance intelligente distincts pour le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario. En effet, même si ces deux régions ont en commun un grand nombre de possibilités et d'enjeux, elles possèdent aussi des différences importantes.

Une de ces différences est la présence d'une vaste population francophone et bilingue dans le Nord-Est de la province qui permet aux collectivités de concurrencer d'autres régions du pays pour l'obtention de centres d'appels téléphoniques provinciaux ou nationaux qui nécessitent des téléphonistes bilingues, surtout dans les domaines de la santé et du soutien technique qui offrent des salaires plus élevés.

Avantage de la croissance intelligente pour le Nord-Est de l'Ontario

Les membres du Comité s'entendent pour dire que la clé d'un avenir meilleur pour la région repose sur la croissance sur plusieurs plans – population, éducation, activité économique et revenu des ménages.

Les membres du Comité sont d'avis que la croissance intelligente offre aux administrations locales et aux résidents une chance unique de bâtir ensemble un meilleur avenir pour leur région et, par conséquent, pour la province.

Pour produire cette croissance, les membres du Comité reconnaissent qu'il faudra miser tant sur les forces traditionnelles de la région que sur de nouveaux secteurs présentant un potentiel sur le plan économique.

Plutôt que de se plaindre de ce qui manque à la région, les membres du Comité croient fermement que les dirigeants devraient s'attarder à ce que le Nord-Est possède actuellement et à ce qu'il accomplit déjà avec succès. Ainsi, la promotion de la croissance intelligente reposera sur le renforcement des principaux secteurs de la région, à savoir les secteurs minier, forestier, touristique et agricole.

Ils reconnaissent également que de nombreuses initiatives novatrices ont été mises de l'avant pour diversifier l'économie. Le Comité de gestion de la mise en œuvre de l'École de médecine du Nord de l'Ontario s'appuie, par exemple, sur l'annonce de l'ouverture prochaine de l'École et d'autres événements connexes pour participer à une initiative du Nord de l'Ontario visant à élaborer une stratégie à long terme et un plan d'affaires pour la mise sur pied d'une industrie de la recherche en santé dans cette région.

Pour concrétiser toutes ces initiatives, nous avons réuni des dirigeants visionnaires des principaux secteurs d'activités du Nord pour former le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario. Ils proviennent des secteurs suivants : municipalités, milieu des affaires, Premières Nations, foresterie, tourisme, exploitation minière, enseignement postsecondaire et autres groupes communautaires. En plus de s'appuyer sur les consultations déjà menées sur la croissance intelligente, le Comité a également entendu un certain nombre d'intervenants clés qui travaillent à relever les défis auxquels fait face la région et à explorer les possibilités qui lui sont offertes.

Nous croyons que le succès de la croissance intelligente dépend surtout d'un processus de consultation et d'établissement d'un consensus faisant intervenir de multiples parties intéressées. En travaillant ensemble, nous pouvons soupeser les besoins environnementaux, économiques et sociaux et parvenir à un consensus sur la façon dont le Nord-Est doit progresser. La province s'est engagée à établir une stratégie de croissance fondée sur les recommandations du Comité et à s'inspirer de ces dernières pour prendre des décisions concernant la croissance.

Thèmes de la croissance intelligente dans le Nord-Est de l'Ontario

Le Comité a établi quatre « thèmes » de croissance intelligente afin de guider les discussions sur les « questions prioritaires » et les recommandations à l'intention du gouvernement. En concentrant les énergies du Comité sur ces thèmes principaux, nous pourrions adopter une approche plus globale de la croissance intelligente et mesurer plus facilement les véritables progrès réalisés avec le temps.

Les quatre thèmes élaborés sont les suivants :

- **Planifier, construire et investir de façon stratégique** afin que le gouvernement, de concert avec les collectivités, puisse favoriser un climat d'investissement qui encourage la création d'emplois et procure l'infrastructure nécessaire à une croissance à long terme.

  Le gouvernement, par exemple, pourrait créer un climat plus propice aux investissements en améliorant le processus d'aliénation et d'aménagement des terres de la Couronne. Il devrait également investir davantage dans l'infrastructure routière stratégique, comme les autoroutes.

- Attirer et former des personnes talentueuses afin de favoriser une culture d'entrepreneuriat et d'innovation et de mieux faire concorder les programmes de formation, de stage et d'enseignement postsecondaires de la région avec les exigences du marché.

  Une augmentation du financement accordé aux collèges et universités pour des nouveaux programmes favorables à la croissance intelligente, tels que des diplômes en sciences appliquées de la santé, des études de cycles supérieurs et des programmes en recherche appliquée et en développement de produits propres à la région du Nord (pouvant comprendre du financement pour la recherche et le développement liés à la santé de la région) pourrait permettre l'atteinte de ces objectifs.

  Favoriser un climat des affaires concurrentiel et vigoureux qui repose sur les activités traditionnelles liées aux richesses naturelles et encourage les nouvelles initiatives visant à diversifier davantage l'économie régionale. Le Comité reconnaît que le Nord-Est de l'Ontario est un terrain très fertile pour de nouvelles initiatives telles que la fabrication à valeur ajoutée axée sur les richesses naturelles de la région, ainsi que pour d'autres nouvelles entreprises.

  Le Comité demande par exemple au gouvernement de désigner officiellement le Nord-Est ontarien « région d'excellence pour l'exploitation minière ». Cela témoignerait du soutien gouvernemental envers l'augmentation de l'activité minière et le développement stratégique de nombreuses industries connexes déjà établies dans la région. Le Comité reconnaît que l'étape récemment franchie par le gouvernement provincial en établissant une zone assortie d'incitatifs fiscaux dans le Nord de la province favorisera l'investissement dans les industries déjà prospères dans la région, comme les industries forestière, minière, touristique et environnementale.

- Mieux promouvoir la région auprès des industries, commerces, étudiants, touristes et résidents potentiels. La région du Nord-Est a beaucoup à offrir et à raconter, mais elle a besoin d'une campagne promotionnelle plus ciblée et dynamique afin de mieux diriger vers ses groupes cibles un message clair sur ses possibilités actuelles et futures.

  La province pourrait, par exemple, lancer une campagne de sensibilisation des jeunes concernant les possibilités de recherche, les nouveaux programmes d'enseignement postsecondaire spécialisés, l'accès à la large bande, les incitatifs fiscaux aux particuliers et aux entreprises (le cas échéant) et les possibilités d'emploi dans le Nord.

Le Comité croit que, collectivement, ces thèmes peuvent fournir aux décideurs un cadre utile pour élaborer et mettre en œuvre des solutions et en mesurer la réussite.

Caption: Source : Donald H. Davis et Diana Astrid Fernandes

Points prioritaires

Les 12 points prioritaires suivants traduisent les enjeux et possibilités d'importance pour la région soulevées par le Comité au cours de la dernière année. Chaque point comporte plusieurs recommandations spécifiques ainsi que des sections traitant de renseignements généraux, du lien avec la croissance intelligente, des bénéficiaires des initiatives envisagées et des répercussions sur les coûts.

Point prioritaire nº 1

Orientations stratégiques pour les principaux secteurs économiques

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est croit que le gouvernement devrait jouer un rôle important pour faire en sorte que tous les principaux secteurs économiques de la région atteignent leur plein potentiel.

La croissance nécessite une stratégie claire fondée sur les principes de croissance intelligente (chaque question prioritaire propose des recommandations précises) pour relever les défis et tirer profit des possibilités des secteurs minier, forestier, agricole et touristique.

Le Comité croit que l'on pourrait apporter un meilleur soutien aux entreprises de ces secteurs clés et recommande à cet effet que le gouvernement, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement et le secteur privé :

1.1 établisse un programme d'obligations de développement dans le Nord (Grow Bonds North) qui donnerait aux investisseurs locaux et autres la possibilité d'investir dans un fonds de capitaux renouvelables pour les entreprises du Nord-Est de l'Ontario; la province jouerait un rôle clé en garantissant le principal;

1.2 élabore une stratégie visant à améliorer l'accès des entreprises actuelles et futures au capital;

1.3 élabore une stratégie à l'intention des entreprises actuelles et futures qui inclut une initiative multilatérale, menée par le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM); cette stratégie viserait à déterminer de quel soutien communautaire ont besoin les entreprises;

1.4 mette au point des incitatifs fiscaux stratégiques;

1.5 améliore le financement de la recherche et du développement dans certains secteurs comme la santé;

1.6 crée une stratégie et une base de données de relève pour les petites entreprises et les gens de métier du Nord; la planification de la relève permettrait non seulement de garder certaines entreprises en fonctionnement malgré le départ de leur propriétaire, mais également de fournir de nouveaux débouchés aux jeunes de la collectivité;

1.7 lance une campagne de sensibilisation sur le Nord-Est ontarien et ce que la région a à offrir, notamment en perspectives d'emplois; et

1.8 explore des possibilités d'augmenter les investissements dans le secteur de l'énergie du Nord-Est de l'Ontario, notamment celle de développer de nouvelles ressources en matière de production d'énergie; il existe dans le Nord-Est de nombreuses occasions d'exploiter de nouvelles sources d'énergie.

Renseignements généraux

Pour assurer le succès du Nord-Est, il faudra savoir tirer profit au maximum de toutes les possibilités qu'offre la région, notamment son riche patrimoine naturel, ses atouts traditionnels dans les secteurs axés sur les richesses naturelles et de nouveaux débouchés.

Pour y arriver, il faudra ensemble améliorer la capacité d'innovation et de compétitivité de la région en se fondant sur une stratégie claire en ce qui concerne les façons de favoriser la croissance.

Un volet important de cette stratégie est de créer une économie plus diversifiée qui ne dépend pas uniquement des activités traditionnelles d'exploitation des ressources. Il s'agira notamment de diversifier de façon dynamique les économies locales en créant plus d'activités d'aval à valeur ajoutée dans les secteurs des richesses naturelles et d'explorer des possibilités dans des secteurs tels que la recherche et le développement en santé, le tourisme, la valorisation environnementale et d'autres domaines d'avenir.

Tout en élaborant des stratégies claires pour ces secteurs, il faut s'assurer que les entreprises puissent prospérer et soient concurrentielles. Il est important de reconnaître que la prospérité future de la région repose en grande partie sur les entreprises et les entrepreneurs locaux actuels.

La réussite des entreprises individuelles et des économies locales est sans contredit, ce qui fera la force de ces secteurs clés du Nord-Est de l'Ontario. Par exemple, la plupart des activités à valeur ajoutée du secteur forestier sont générées par de petites entreprises, au même titre que la plupart des activités touristiques. Il faut prendre des mesures pour promouvoir dans le Nord-Est une culture et un climat propice à la réussite des entrepreneurs, offrant des avantages tels que la collaboration, un accès amélioré au capital et aux incitatifs stratégiques, un soutien à la recherche et au développement, des points d'accès uniques aux programmes gouvernementaux destinés aux entreprises, un soutien à l'élaboration de plans d'affaires, l'élimination des formalités bureaucratiques et autres obstacles, et la mise en commun de l'expérience des autres entreprises s'installant dans la région.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au capital, le Comité appuie vivement l'idée d'un programme d'obligations de développement dans le Nord qui donnerait aux investisseurs locaux et d'ailleurs la possibilité de contribuer à un fonds de capitaux renouvelables pour les entreprises du Nord-Est de l'Ontario. Un programme de ce genre contribuerait à réduire les obstacles à la croissance dans cette région et il favoriserait l'expansion des entreprises existantes et nouvelles.

L'un des principaux obstacles auxquels font face les entreprises du Nord-Est est le nombre croissant de questions non résolues touchant à l'exploitation des richesses naturelles sur les territoires d'utilisation traditionnelle des Premières nations. Il serait avantageux pour tous les intervenants de régler ces questions, et le Comité est d'avis que le gouvernement pourrait jouer un rôle prépondérant en matière de consultation des Premières nations.

Un autre facteur de réussite des entreprises du Nord-Est est l'accès à un approvisionnement énergétique fiable, abordable et stable. L'abordabilité d'un tel approvisionnement est une question complexe que l'on évalue à long terme et qu'il faudra planifier minutieusement pour tenir compte des caractéristiques distinctes du Nord-Est.

Le Comité a été mis au courant des défis associés au fait de faire des affaires dans le Nord-Est de l'Ontario. Selon lui, la région doit se munir d'une stratégie pour faire concurrence aux autres collectivités situées à la même latitude et qui font face à des obstacles similaires, comme les collectivités voisines du Québec. On pourrait faire plus pour aider au démarrage de nouvelles entreprises et à leur capacité concurrentielle, comme le fait de coordonner les programmes gouvernementaux aux entreprises et de s'attaquer aux obstacles auxquels font face les entrepreneurs, comme le manque d'accès au capital et les formalités bureaucratiques.

Lien avec la croissance intelligente

Le Comité reconnaît que la prospérité à long terme de la région repose sur la promotion d'une croissance économique et démographique durable. Le succès de la région dépendra du soutien apporté à la culture de l'innovation et de la compétitivité, et de l'exploitation des forces de la région, comme ses richesses naturelles.

Il sera nécessaire d'établir un consensus et de progresser à l'aide d'une stratégie régionale claire qui s'inspire des initiatives existantes et favorise la qualité de vie de ses résidents et la santé de l'environnement. L'un des avantages concrets de la croissance intelligente est d'offrir une stratégie qui servira d'assises à la coordination des initiatives déjà en place et à la collaboration entre tous les ordres de gouvernement, les universités, les collèges.

Bénéficiaires

Cette question prioritaire bénéficiera à la région dans son ensemble en se concentrant sur la compétitivité des petites et moyennes entreprises tout en poursuivant un objectif plus vaste de soutien à la croissance économique et à la création d'emplois.

Répercussions sur les coûts

L'approche proposée implique certaines dépenses directes éventuelles, notamment celles liées à la garantie du capital investi par l'intermédiaire du programme d'obligations de développement dans le Nord.

L'élaboration de mesures de soutien additionnelles pour les petites entreprises pourrait nécessiter l'expansion des services fournis par le MDNM et entraîner des coûts supplémentaires.

Point prioritaire nº 2

Possibilités à valeur ajoutée en foresterie

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité croit que les gouvernements ont un important rôle à jouer dans la promotion de la foresterie et des produits forestiers de l'Ontario, et dans la viabilité économique continue du secteur.

2.1 **Le Comité encourage fortement tous les ordres de gouvernement à collaborer avec l'industrie des produits forestiers pour dresser un plan pour le secteur forestier visant notamment à favoriser les activités à valeur ajoutée. Un tel plan pourrait comprendre diverses mesures stratégiquement coordonnées, par exemple :**

- **miser sur les exploitations actuelles en matière de foresterie et de produits forestiers afin d'améliorer les activités secondaires et à valeur ajoutée;**
- **mieux coordonner les programmes au sein des trois ordres de gouvernement;**
- **user stratégiquement d'incitatifs fiscaux;**
- **augmenter le financement de la recherche et du développement, dont la recherche approfondie de nouveaux marchés possibles pour les produits à valeur ajoutée;**
- **mieux coordonner et financer les programmes de stage et de formation;**
- **accorder la priorité aux projets de transport et d'autres infrastructures nécessaires;**
- **établir une chaire de recherche en foresterie;**
- **faire une analyse comparative entre la grappe d'activités forestières de l'Ontario et celle d'autres territoires.**

2.2 **Le Comité soutient entièrement les travaux entrepris pour solidifier et promouvoir le secteur forestier ontarien, y compris : travaux du MDNM ayant trait à la grappe d'activités forestières de l'Ontario, travaux du ministère des Richesses naturelles (MRN) sur une stratégie pour le secteur forestier, Initiative boréale nord, initiative à valeur ajoutée liée au Patrimoine vital de l'Ontario, travaux de l'Ontario Forest Industries Association et de l'Ontario Lumberman's Association, ainsi que diverses initiatives municipales liées au secteur de la foresterie.**

Renseignements généraux

La grande majorité des quelque 170 millions d'acres de forêt que compte l'Ontario se situe dans le Nord de la province. Les vastes forêts du Nord constituent l'un des principaux atouts de la région. Un réseau intégré d'entreprises, de fournisseurs, de fournisseurs de services et d'organismes connexes qui rivalisent et collaborent entre eux a fait surface pour tirer profit de cette richesse naturelle.

La proximité géographique des activités forestières est l'un des principaux points forts du Nord.

La foresterie constitue d'ailleurs l'un des principaux employeurs et piliers de l'économie du Nord. Cette industrie y génère environ 29 000 emplois directs et 36 250 emplois indirects. L'économie de nombreuses collectivités dépend des scieries, des usines de pâtes et papiers, des usines de contreplaqué et des activités de récolte, de reboisement, d'entretien des forêts et de transport connexes.

L'industrie forestière et ses produits connexes sont des éléments très importants de l'économie provinciale dans son ensemble. Cette industrie contribue plus

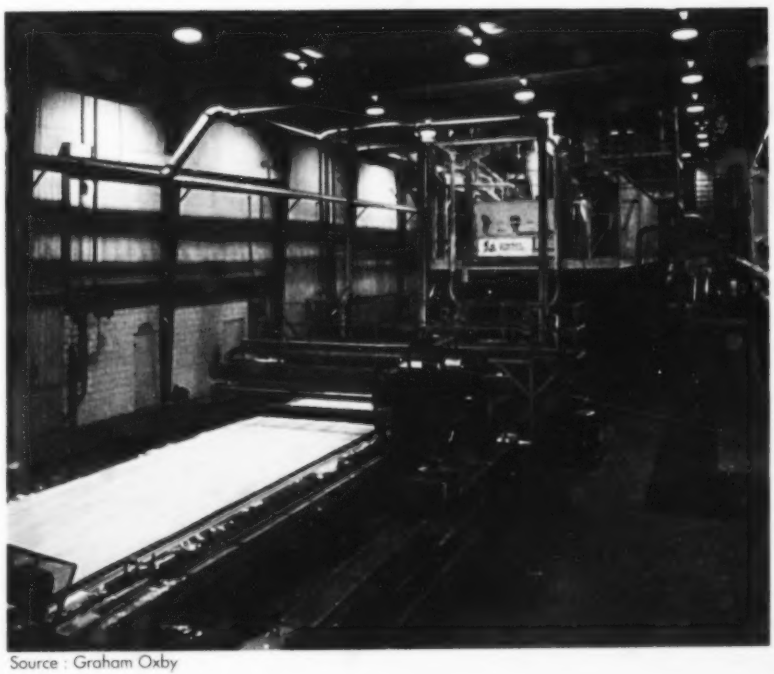

Source : Graham Oxby

de 14 milliards de dollars à l'économie et assure plus de 53 000 emplois directs et 176 000 emplois indirects dans plus de 40 collectivités de l'ensemble de l'Ontario. Elle représente plus de sept pour cent de tous les emplois du secteur manufacturier de la province et plus de six pour cent des activités de fabrication à valeur ajoutée. Cette industrie est également l'un des deux seuls secteurs manufacturiers, avec l'industrie automobile, à présenter un bilan positif au plan du commerce international.

La foresterie et ses industries connexes sont depuis toujours concentrées dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Selon le Groupe d'étude sur la compétitivité, la productivité et les progrès économiques de l'Ontario, les produits forestiers constituent l'une des plus importantes grappes d'activités du Nord-Ouest.

En plus de bénéficier de la proximité géographique de la vigoureuse grappe d'activités forestières du Nord-Ouest, la région du Nord-Est abrite également de nombreuses entreprises et organisations liées à la foresterie. Le Centre de foresterie des Grands-Lacs, l'Institut de recherche forestière de l'Ontario, l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers, l'Ontario Aviation, Flood and Fire Management Centre, les bureaux de la Direction de la gestion forestière du ministère des Richesses naturelles, un bureau de district du ministère des Richesses naturelles, des écloseries provinciales et municipales, St. Mary's Paper, Domtar et d'autres entreprises de produits forestiers sont situées à Sault-Ste. Marie ou en proximité. De plus, plusieurs des établissements d'enseignement de la zone offrent des programmes associés à la foresterie.

Comme les sociétés forestières sont parmi celles qui consomment le plus d'énergie en Ontario, la compétitivité de ce secteur est étroitement liée aux coûts de l'énergie. L'accès à un approvisionnement fiable et stable en énergie est donc important pour la santé de cette industrie.

Lien avec la croissance intelligente

Les industries basées essentiellement sur les produits primaires comme la foresterie sont le pain et le beurre des collectivités du Nord. Le Comité croit que les secteurs privé et public devraient viser le même but, à savoir maintenir et renforcer la confiance des investisseurs et des parties intéressées dans la foresterie et ses produits connexes.

Le Comité a reconnu l'importance d'augmenter le nombre de possibilités au plan économique dans le Nord-Est ontarien. Afin de créer de nouvelles richesses et possibilités, il faudra miser énergiquement sur les points forts actuels de la zone et poursuivre la diversification des économies locales grâce à des industries à valeur ajoutée. La croissance intelligente résultera d'améliorations continues apportées à la productivité, à la compétitivité et à la capacité d'innover des principaux secteurs économiques de la zone, comme la foresterie. Le gouvernement a reconnu l'importance de cette initiative de croissance intelligente en s'engageant à former une grappe d'excellence d'activités forestières et de transformation du bois.

La dépendance envers les secteurs des ressources naturelles comme la foresterie s'accompagne inévitablement des enjeux d'une économie marquée par des hausses et des baisses extrêmes qui sont complètement en dehors du contrôle des intervenants locaux. Les marchés internationaux des produits de base du secteur forestier peuvent être extrêmement volatils, ce qui entraîne des difficultés considérables pour les collectivités qui dépendent de cette industrie.

Par conséquent, le succès de la croissance intelligente dépend de notre capacité d'étendre l'économie régionale au-delà des activités traditionnelles d'exploitation des ressources. Ceci se traduira par une diversification dynamique des économies locales en favorisant la création de plus d'activités d'aval secondaire et à valeur ajoutée dans les industries des richesses naturelles.

De grands progrès ont été réalisés à cet égard. L'industrie forestière actuelle est concurrentielle, innovatrice et efficace, et s'est engagée envers une gestion des forêts responsable. L'intégration de cette industrie est remarquable. Dans les collectivités du Nord, les activités à valeur ajoutée de transformation des fibres du bois sont nombreuses. L'utilisation de copeaux de bois pour fabriquer du papier, de frisures et de brin de scie pour fabriquer des panneaux de meubles, et d'écorce pour produire de l'énergie dans des usines d'énergie mixte sont de bons exemples d'activités à valeur ajoutée.

Nombreuses sont les occasions de tirer profit des progrès réalisés jusqu'à présent et de favoriser l'innovation et la compétitivité dans l'industrie des produits forestiers, dont l'accroissement de la production à valeur ajoutée. L'engagement continu envers l'innovation sera vital pour que ce secteur demeure concurrentiel devant la diminution prévue de fibres de bois au cours des prochaines décennies. L'industrie devra apprendre à faire plus avec moins, en misant sur une stratégie dynamique de recherche et de développement.

Il existe également de nombreuses possibilités d'accroître l'efficacité du secteur forestier, notamment par la meilleure utilisation des fibres de bois qui sont actuellement abandonnées sur le terrain de coupe. Les permis d'exploitation de forêts durables exigent des entreprises forestières qu'elles utilisent toutes les espèces d'arbres dans leur territoire de coupe, rendant ainsi leurs activités plus efficaces. Il existe néanmoins d'autres possibilités d'améliorer leur efficience, comme l'utilisation des branches comme combustible.

Bénéficiaires

En favorisant les activités à valeur ajoutée dans le secteur forestier et de transformation du bois et en créant un climat plus favorable à l'innovation, la région attirera des gens talentueux, créera des possibilités pour les résidents locaux et des emplois. Cela permettra d'attirer en permanence des jeunes et des jeunes familles dans la région et de permettre aux habitants de mettre à profit leur éducation et leur formation dans leur propre collectivité.

Une telle initiative aurait des avantages considérables dans chacune des collectivités du Nord-Est ontarien.

Répercussions sur les coûts

Les coûts et avantages de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan favorisant les activités à valeur ajoutée du secteur forestier seront fonction des mesures spécifiques entreprises. Par exemple, la création d'une chaire d'études en recherche et l'exécution des recherches nécessaires sur les possibilités et marchés associés aux activités à valeur ajoutée nécessitera des sommes considérables.

Source : Rick Chard

Point prioritaire nº 3

Région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est croit que le gouvernement provincial joue un rôle important dans la consolidation et la promotion de l'industrie minière et des industries afférentes. Il soutient avec conviction les travaux entrepris par le MDNM sur l'adoption d'une stratégie de regroupement des activités minières et recommande que la province, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement et le secteur privé :

3.1 **désigne le Nord-Est ontarien « région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services »:**

3.2 **travaille activement avec le gouvernement fédéral à la reconnaissance du Nord-Est ontarien comme centre national d'excellence de l'industrie minière et de ses produits et services:**

3.3 **tire profit de la désignation de région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services accordée au Nord-Est grâce à des mesures stratégiquement coordonnées, par exemple :**

- **meilleure coordination des programmes au sein des trois ordres de gouvernement:**
- **utilisation stratégique d'incitatifs fiscaux:**
- **augmentation du financement de la recherche et du développement:**
- **meilleur financement des programmes de stage et de formation:**
- **établissement d'une chaire de recherche en exploitation minière:**
- **accent mis sur les défis auxquels fait face l'industrie minière (p. ex. accès aux terres):**
- **priorité accordée aux projets de transport et d'autres infrastructures nécessaires:**
- **analyse comparative de la grappe d'activités minières et connexes de la zone et de celle d'autres territoires.**

3.4 **Comme premier pas vers la consolidation et la promotion des industries minière et connexes dans le Nord-Est ontarien, le Comité recommande que le MDNM convoque un forum réunissant des représentants de l'industrie et des principales parties intéressées afin de discuter de la définition d'une « région d'excellence pour l'exploitation minière » et des rôles appropriés et souhaitables que devraient jouer le gouvernement, les collectivités, l'industrie et le milieu du travail.**

Renseignements généraux

La prospection, l'exploration et l'exploitation minières et leurs industries connexes revêtent une importante capitale non seulement pour les collectivités du Nord, mais également pour la province dans son ensemble. La majorité des activités minières de la province ont lieu dans le Nord. Toutefois, le Sud bénéficie aussi directement de cette industrie, en raison de la place importante occupée par Toronto comme centre international de financement des activités minières et du grand nombre de sociétés minières dont le siège social y est situé.

En 2000, la production, l'extraction e xploration minières ont généré 6,171 milliards de dollars d'activité économique, représentant environ 13 000 emplois directs et quelque 75 000 emplois indirects. Ce qui peut surprendre, c'est que toute cette activité a lieu sur une superficie cumulative équivalente à un cent sur une patinoire (soit environ 0,01 pour cent des terres émergées de la province).

L'Ontario possède un potentiel incomparable au plan géologique et elle est considérée comme le meilleur territoire du monde pour l'investissement dans le secteur minier. L'industrie minière de l'Ontario est à la fine pointe, novatrice et concurrentielle au plan international et elle attire des travailleurs ayant une vaste formation et des compétences spécialisées.

L'industrie minière de la province est également reconnue dans le monde pour ses pratiques écologiques. Ses lois provinciales concernant la régénération minière, ses politiques publiques sur le traitement des mines abandonnées, son engagement envers la réduction de la pollution, et son industrie de services conseils écologiques ont placé l'industrie minière ontarienne à l'avant-plan de l'exploration, de la production et du traitement écologiques des minerais. La ville d'Elliott Lake, par exemple, a remporté des prix internationaux pour la restauration minière.

Même si l'exploration minière et ses activités connexes ont lieu dans diverses collectivités de la province, plus des trois quarts des employés de ce secteur résidant dans le Nord-Est de la province. On retrouve dans cette région non seulement les activités d'exploitation minière, mais également bon nombre des fournisseurs d'équipements, de fournitures et de services de l'industrie, ainsi que des centres de recherche spécialisée. Le Nord-Est ontarien accueille par exemple l'école Haileybury School of Mines, le centre Willet Green Miller, le Centre académique et de technologie avancée et l'Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers.

Le Nord-Est regorge d'une concentration extraordinaire d'exploitations minières et d'entreprises connexes qu'on appelle grappe d'activités minières. Les grappes d'activités économiques offrent aux entreprises la possibilité de tirer parti de ressources communes telles une main-d'œuvre spécialisée, des centres de recherche et des fournisseurs spécialisés. Elles permettent aussi aux entreprises de se faire concurrence et de collaborer de façons qui profitent à tous et qui accélèrent la croissance économique pour l'ensemble de la région.

Cependant, même dans un environnement de plus en plus mondialisé, nombre des progrès économiques les plus prometteurs surviennent là où des grappes, ou concentrations, d'entreprises et d'organisations similaires permettent aux gens de se côtoyer et de travailler à proximité les uns des autres. C'est pourquoi un si grand nombre d'idées novatrices proviennent de grappes d'activités comme la Silicon Valley.

Les industries minière et connexes sont parmi celles qui consomment le plus d'énergie en Ontario. Comme la compétitivité dans ce secteur est étroitement liée aux coûts de l'énergie, l'accès à un approvisionnement fiable et stable en énergie est essentiel à la santé de cette industrie.

Lien avec la croissance intelligente

En désignant le Nord-Est « région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services », on désire reconnaître l'importance stratégique de la grappe d'activités minières de la région et concentrer ainsi les activités de tous les intervenants liés à l'industrie minière du Nord-Est – gouvernement, industrie, milieu du travail, entreprises connexes et autres – sur un objectif collectif qui bénéficiera à chacun. Une telle désignation permettrait de reconnaître les rapports mutuels qui existent déjà entre les diverses entreprises et organisations des industries minière et connexes, et de confirmer l'importance vitale de l'exploitation minière pour l'avenir de la région.

En désignant le Nord-Est « région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services » et en consolidant la grappe d'activités minières dans la zone, la région tirera profit de nombreuses initiatives déjà en place dans les secteurs privé et public, de même que les établissements d'enseignement. Elle complétera, par exemple, les travaux entrepris par le MDNM ayant trait à la grappe d'activités minières et donnera suite aux recommandations proposées par le Groupe d'étude sur la compétitivité, la productivité et les progrès économiques de l'Ontario.

Le gouvernement fédéral s'est également engagé, par l'entremise de sa stratégie sur l'innovation, à favoriser les grappes d'activités économiques et à accroître son soutien aux programmes de commercialisation déjà en place qui visent les investissements dans des secteurs précis, comme le secteur minier. Des possibilités uniques de collaboration avec le gouvernement fédéral s'ouvrent à la province pour faire en sorte que le Nord-Est ontarien devienne le centre canadien d'excellence de l'industrie minière et de ses produits et services.

Source : Graeme Oxby

La mise en œuvre de grappes d'activités minières dans de nombreuses autres parties du globe ont accéléré la croissance économique, créé de bons emplois et rehaussé le niveau de vie des gens. De nombreuses régions comme la Suède, l'Australie et l'Afrique du Sud ont déjà mis de l'avant des stratégies de regroupement des activités minières pour se positionner comme des chefs de file de l'industrie minière.

Bénéficiaires

Ce point prioritaire bénéficierait grandement à de nombreuses collectivités du Nord-Est ainsi qu'au Nord de la province dans son ensemble. Tous les Ontariens bénéficieraient également de façon indirecte de l'apport des industries minière et connexes à la province dans son ensemble.

La stratégie de regroupement des activités minières ferait en sorte que les industries minière et connexes deviennent plus concurrentielles au plan mondial grâce à la production et à l'exportation de produits et services à valeur ajoutée. L'économie du Nord serait donc moins vulnérable à la volatilité des marchés mondiaux des produits de base. Les gouvernements bénéficieraient, quant à eux, du fait de pouvoir cibler plus stratégiquement leur financement de manière à appuyer la grappe d'activités minières dans son ensemble.

Sans stratégie de regroupement des activités minières, les industries minières et connexes de l'Ontario pourraient ne pas être en mesure de réaliser leur plein potentiel sur la scène mondiale. En conséquence, les collectivités du Nord continueraient de faire face aux problèmes que posent actuellement l'exode et le vieillissement de la population, le développement et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée, et le chômage élevé conjugué à un vaste territoire peu peuplé.

Répercussions sur les coûts

Le coût initial de la désignation officielle du Nord de l'Ontario « région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services » serait peu élevé. Les coûts (et avantages) à plus long terme dépendront des mesures particulières prises.

Les mesures comme la création d'une chaire de recherche et les travaux de recherche sur les possibilités qui s'offrent à la grappe d'activités minières exigeront des investissements considérables.

Point prioritaire nº 4

Développement du tourisme

Recommandations formulées au gouvernement

4.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est recommande que le gouvernement provincial élabore et mette en oeuvre, en partenariat avec les collectivités du Nord-Est, une stratégie à long terme pour l'industrie touristique du Nord-Est de la province. Cette stratégie devrait proposer des moyens de tirer profit des possibilités offertes par tous les secteurs de l'industrie touristique : tourisme axé sur les régions éloignées, tourisme lié aux ressources naturelles, ou encore tourisme urbain, de destination ou culturel.

4.2 Or, le Comité croit qu'une telle stratégie devrait désigner un ministère à qui la responsabilité du tourisme dans le Nord-Est serait clairement confiée.

Outre cette première recommandation, le Comité suggère au gouvernement provincial :

4.3 de mettre au point un processus de planification des ressources plus global qui tiendrait compte des industries autres que minière et forestière, et ferait appel à divers ministères tels Tourisme et Loisirs, Environnement, Développement du Nord et Mines, Richesses naturelles, et Agriculture et Alimentation;

4.4 de prendre des mesures pour accroître la capacité des petites entreprises à produire des plans d'affaires de qualité, en vue d'aborder les nombreux défis financiers d'importance auxquels fait face l'industrie – en particulier, l'incapacité de nombreux exploitants touristiques d'accéder au capital nécessaire pour réaliser leur plein potentiel;

4.5 de veiller à ce que les décisions rendues concernant l'utilisation des terres reconnaissent la valeur de « l'éloignement »;

4.6 reconnaître l'importance que revêtent le tourisme urbain et le tourisme de destination pour le Nord-Est de l'Ontario;

4.7 de créer des programmes d'aide aux entreprises (p. ex. zones dotées d'incitatifs fiscaux), comme ceux proposés pour les autres secteurs économiques (voir le point prioritaire « Orientations stratégiques pour les principaux secteur économiques »); ces mesures devraient promouvoir le développement d'une infrastructure touristique plus moderne et de meilleure qualité, grâce entre autres à l'amélioration des installations actuelles;

4.8 d'offrir des incitatifs aux établissements d'enseignement du Nord pour qu'ils mettent au point et offrent des programmes qui répondent aux besoins des exploitants, notamment dans les domaines de l'acquisition de compétences, la santé et la sécurité, la durabilité écologique et les relations avec la clientèle;

4.9 d'entreprendre des mesures pour améliorer considérablement la qualité et le nombre des richesses naturelles de la zone (comme les poissons et la faune) afin d'aborder la viabilité du secteur touristique;

4.10 d'inciter le ministère du Tourisme et des Loisirs à collaborer avec l'industrie touristique afin d'étudier la nécessité d'améliorer le système de délivrance de licences volontaires afin qu'il réponde aux besoins de l'industrie des richesses naturelles et du tourisme de plein air du Nord de l'Ontario;

4.11 d'élaborer une stratégie pour l'usage de sentiers polyvalents dans l'ensemble du Nord-Est ontarien (voir le point prioritaire « Utilisation plus judicieuse de l'infrastructure »);

4.12 de mettre au point une base d'information qui suit l'activité économique de ce secteur dans le Nord de l'Ontario (une telle base de données devrait être « évolutive »).

Renseignements généraux

Le tourisme représente un moteur économique de plus en plus important pour le Nord de l'Ontario. Le secteur touristique a connu une forte croissance au cours des dernières années et le Nord de la province a la possibilité d'accroître considérablement sa part du marché touristique mondial.

En 2000, le tourisme représentait le quatrième secteur économique en importance dans le Nord-Est ontarien, affichant plus de 20 000 emplois directs et de 17 000 emplois indirects et induits. Plus du quart des entreprises de cette région sont liées au tourisme et le ministère du Tourisme et des Loisirs estime que les touristes ont dépensé dans la région 1,3 milliard de dollars en 2000.

Le secteur touristique représente un important bassin de possibilités pour toutes les collectivités – petites et grandes – des quatre coins de la région. Les salaires moyens de cette industrie ne sont pas aussi élevés que ceux des secteurs minier et forestier de la région. Cependant, ce secteur offre des possibilités d'emplois tant au niveau de direction qu'au niveau de première ligne. Ceci est très important, car au fur et à mesure que les collectivités perdent des emplois en raison des fermetures ou des réductions de personnel dans les secteurs minier et forestier, ces dernières se tournent vers le tourisme pour assurer leur viabilité économique.

Entre 1990 et 1991 par exemple, la ville d'Elliott Lake a perdu quelque 3 900 emplois des suites de la fermeture de mines. En 1996, la dernière mine de la ville fermait ses portes, laissant la collectivité sans industries principales. Pour assurer la viabilité économique et sociale de leur communauté malgré ce revers, les représentants des secteurs privé et public ont mis au point ensemble un plan d'action. Leurs efforts sont parvenus à stabiliser la collectivité et Elliott Lake a réussi à se bâtir une économie durable fondée sur les petites entreprises, le tourisme et les services gouvernementaux.

Au Nord-Est de l'Ontario, les possibilités touristiques gravitent actuellement autour de trois grandes catégories : destinations accessibles en voiture, destinations semi-éloignées et destinations éloignées.

Le Nord-Est ontarien offre de grandes attractions touristiques accessibles en voiture telles les circuits touristiques en train du cañon Agawa et du Polar Bear Express (en partance de Sault Ste. Marie et de Cochrane respectivement); Science Nord et la Terre dynamique à Sudbury; le centre Shania Twain et les visites des mines d'or de Timmins.

Les touristes peuvent également visiter de nombreux autres sites accessibles en voiture et profiter de la beauté remarquable des richesses naturelles de la région en traversant par exemple ses magnifiques parcs provinciaux.

Au-delà de ces destinations, la région offre également un éventail impressionnant d'attractions semi-éloignées et éloignées. Le Nord-Est ontarien offre à ce chapitre des destinations de classe mondiale au nombre croissant de touristes étrangers qui sont à la recherche d'expériences en région semi-éloignée et réellement éloignée.

Parmi les destinations semi-éloignées, notons les traversées en canot du parc provincial Killarney ou les descentes le long du parc provincial Lady Evelyn Smoothwater. Outre les nombreuses possibilités d'excursions pédestres, de canotage, d'observation de la faune et de camping sauvage, la région offre également en région éloignée des safari-pêche.

La majorité du secteur touristique de la région repose sur des ressources renouvelables, et la durabilité et la valeur des exploitations touristiques sont tributaires du maintien de la qualité de ces ressources. Le tourisme récréatif de plein air utilise les mêmes territoires que les industries minière et forestière. Afin de réaliser le plein potentiel du secteur touristique, il importe d'élaborer des stratégies globales de planification qui tirent le maximum du territoire et des richesses naturelles de la région.

Dans le Nord-Est, la planification de l'aménagement du territoire est depuis toujours effectuée en grande partie par l'industrie forestière et, à moins grande échelle, par les industries minière et agricole, sans qu'une attention suffisante soit accordée à l'industrie touristique. En outre, les efforts déployés au cours des années pour élaborer un plan stratégique global pour le secteur touristique ont remporté des succès mitigés.

Afin de réaliser le plein potentiel de ce secteur, il faudra améliorer les installations, les services, les types de voyages, l'infrastructure locale – dont l'infrastructure des télécommunications (voir les points prioritaires « Utilisation plus judicieuse de l'infrastructure » et « Amélioration de la connectivité ») – et entreprendre une planification globale des richesses naturelles.

Source : Rick Chard

À l'heure actuelle, les facteurs limitant la croissance du secteur touristique comprennent : infrastructure des produits désuète, changements aux données démographiques du marché, infrastructure régionale et locale limitée, faible accès au capital, manque de fiabilité à long terme concernant la disponibilité et la qualité des ressources, et marquage limité et incohérent des produits.

Lien avec la croissance intelligente

Le tourisme peut offrir beaucoup à chacun des trois piliers de la croissance intelligente : améliorer l'économie, bâtir des collectivités vigoureuses et protéger l'environnement.

L'élaboration d'une stratégique efficace de tourisme en Ontario dépendra de notre capacité de bien soupeser la place à accorder à chacun des trois piliers de la croissance intelligente. Pour promouvoir le tourisme par exemple, il importe de trouver le bon équilibre entre la poursuite d'objectifs de promotion de l'activité économique et la poursuite d'objectifs de protection et de mise en valeur de l'environnement.

Le secteur touristique est une source importante de possibilités économiques pour le Nord-Est ontarien. Les destinations « éloignées » et « semi-éloignées » revêtent cependant une grande importance pour le secteur touristique et doivent donc être protégées au sein du processus global de planification des ressources de la zone.

L'industrie touristique procure également des ressources financières et les processus de planification nécessaires au développement d'une infrastructure qui en retour, améliore la qualité de vie des résidents de la région.

Bénéficiaires

Toute la population du Nord-Est de l'Ontario profitera des nouvelles visées stratégiques et à long terme de l'industrie touristique.

Répercussions sur les coûts

Les coûts de la mise en œuvre de ces recommandations sont difficiles à déterminer avec justesse d'avance et sans paramètres plus précis. Le Comité s'attend cependant que les nouvelles recettes fiscales du gouvernement générées par une industrie du tourisme améliorée feront plus que compenser ces coûts.

Point prioritaire nº 5

Possibilités en agriculture

Recommandations formulées au gouvernement

Selon le Comité, le secteur agricole contribue énormément à l'économie du Nord-Est de l'Ontario, et la province devrait collaborer avec tous les paliers de gouvernement et le secteur privé pour promouvoir et renforcer tant l'agriculture primaire que les activités agricoles à valeur ajoutée. Voici ses recommandations spécifiques :

5.1 Tous les paliers de gouvernement doivent continuer de soutenir la recherche et le développement en agriculture afin de créer des possibilités à valeur ajoutée. Plus précisément, il est essentiel que les gouvernements fédéral et provincial continuent d'appuyer leurs services et programmes de recherche agricole dans le Nord de la province.

5.2 Le gouvernement doit continuer d'appuyer le développement de l'infrastructure, c'est-à-dire l'amélioration des terrains (drainage par tuyaux enterrés), l'agrandissement des installations de production (à la ferme) et les projets liés aux installations de transformation et de commercialisation dans les collectivités.

5.3 Il faut créer des partenariats entre les secteurs public et privé pour :

- **promouvoir les possibilités d'intensifier les activités agricoles primaires dans le Nord-Est, notamment par le biais de campagnes promotionnelles visant à attirer de nouveaux agriculteurs du Canada et du monde entier;**
- **encourager la mise en place et l'expansion d'activités à valeur ajoutée;**
- **créer des incitatifs pour promouvoir les carrières en agriculture et pour favoriser le maintien en poste ou le recrutement de jeunes dans cette industrie;**
- **aborder les nouveaux besoins en matière de formation et de services de soutien;**
- **promouvoir l'importance de l'agriculture dans le Nord de l'Ontario et les réalisations effectuées dans ce domaine;**
- **aborder les difficultés liées à l'accès au capital (consulter la question prioritaire « Orientations stratégiques pour les principaux secteurs économiques »).**

5.4. Il faut intégrer l'agriculture à une stratégie de promotion du tourisme en milieu rural. Par exemple, des établissements touristiques comme Science Nord pourraient présenter une exposition permanente sur les progrès technologiques de l'agriculture dans le Nord. On peut aussi produire des brochures sur les sites agricoles ou ruraux à visiter dans la région.

Renseignements généraux

Les activités agricoles du Nord-Est de l'Ontario contribuent énormément à l'économie régionale en générant chaque année des revenus de 134 millions de dollars. Outre l'industrie laitière et l'élevage bovin, déjà bien établis, la zone présente des possibilités de croissance intéressantes dans nombre de secteurs dont la production à valeur ajoutée, la production primaire et l'aquaculture.

Les emplois indirects en agriculture dans le Nord de l'Ontario se chiffreraient à plus de 1 600 postes dans 70 entreprises alimentaires comme les boulangeries, les laiteries et les usines de transformation des viandes et les usines d'embouteillage. Dans l'ensemble, on estime à 37 000 le nombre de personnes employées par l'industrie agricole et alimentaire du Nord, y compris les entreprises de transformation des aliments, les détaillants en alimentation et la restauration.

Parmi les principales régions agricoles du Nord-Est de l'Ontario, citons Manitoulin, Timiskaming et Nipissing ouest-Sudbury est. La zone du Nord-Est s'adonne à des activités agricoles variées, en particulier l'élevage bovin, les produits de spécialité (sirop d'érable, chèvre, mouton, foresterie rurale, aquaculture), les grandes cultures et les produits laitiers. L'industrie laitière et l'élevage bovin représentent plus de 80 pour cent de l'activité agricole dans le Nord-Est de l'Ontario.

Le secteur agricole offre une foule de possibilités de croissance. À titre d'exemple, l'aquaculture fait partie des principales industries qui favorisent la création d'emplois et le maintien en poste des employés dans la région de Manitoulin, mais sa croissance n'est pas reconnue. Cette industrie fournit un produit de qualité qui jouit d'une forte demande sur le marché. Son expansion permettrait aux producteurs ontariens de répondre à la demande excédentaire, actuellement comblée par les importations.

Source : Donald H. Davies et Diana Astrid Fernandes

Depuis 1997, le secteur agricole a bénéficié d'investissements considérables et connu une forte croissance grâce au financement de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Les activités du Fonds du patrimoine ont également aidé à promouvoir une coopération renouvelée et les nouvelles pratiques et technologies parmi les producteurs agricoles.

Voici certains des grands enjeux et défis du secteur agricole dans le Nord-Est de l'Ontario :

- obstacles qui entravent l'intégration des nouveaux venus au marché agricole, notamment les frais d'entrée (p. ex. quota) et l'accès au capital;
- éloignement des marchés et des fournisseurs;
- manque d'installations de transformation;
- conditions du sol et météorologiques exceptionnelles;
- répercussions de l'exode des jeunes sur la direction future de l'industrie agricole;
- accès inadéquat à Internet (consulter le point prioritaire intitulé « Amélioration de la connectivité »).

Lien avec la croissance intelligente

De l'avis du Comité des initiatives de croissance intelligente, il est impératif d'accroître les possibilités économiques dans le Nord-Est de l'Ontario. Pour créer des débouchés et de la richesse, il faudra tabler sur les points forts de cette région et favoriser la diversification par l'intermédiaire d'activités à valeur ajoutée.

L'examen des enjeux, défis et possibilités des producteurs agricoles soulève un certain nombre de questions cruciales liées à la croissance intelligente. Ces questions concernent entre autres l'accès au capital, la connexion à Internet et l'importance de la collaboration entre tous les paliers de gouvernement, les universités, les industries et les autres parties concernées.

Bénéficiaires

Les investissements dans le secteur agricole profiteront à l'ensemble de la zone, en particulier aux régions où l'activité agricole est intense comme Manitoulin, Timiskaming et Nipissing ouest-Sudbury est.

Répercussions sur les coûts

Les coûts liés à cette question prioritaire dépendront des mesures précises qui seront prises. Dans l'immédiat, il est impératif de poursuivre le travail de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et de fournir un appui stratégique à la recherche et au développement ainsi qu'à l'infrastructure de soutien.

Point prioritaire n° 6

Essor de l'éducation postsecondaire et de la recherche

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est est d'avis que la province devrait mettre en œuvre, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement et le secteur privé, une stratégie visant à encourager les jeunes à étudier et à faire carrière dans la zone. Voici ses recommandations spécifiques :

6.1 créer un programme incitatif de crédit d'impôt personnel de 10 ans à l'intention des personnes qui étudient puis font carrière dans le Nord de l'Ontario;

6.2 mettre au point une stratégie ciblée de financement de la recherche et du développement dans le Nord-Est de l'Ontario qui concerne les ministères ontariens des Affaires municipales et du Logement (MAML), de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation (MEDI), du Développement du Nord et des Mines (MDNM), ainsi que le gouvernement fédéral;

6.3 établir, dans les secteurs clés de croissance intelligente définis par le Comité (foresterie, mines et gestion intégrée des ressources, tourisme, etc.), des chaires de recherche au sein des établissements d'enseignement postsecondaire du Nord; ces chaires auraient pour effet de consolider les grands secteurs économiques liés aux richesses naturelles et de promouvoir l'innovation (voir aussi les points prioritaires « Possibilités à valeur ajoutée en foresterie », « Région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services » et « Développement du tourisme »);

6.4 aider activement les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario à créer un grand nombre de programmes d'études appliquées et de portfolios sur l'innovation qui appuient les stratégies de croissance intelligente énoncées dans ce document, ainsi que d'autres nouveaux marchés comme les sciences de la santé, les services de santé à distance, la biotechnologie, la gestion de l'énergie et la diversification du tourisme;

6.5 améliorer le financement des établissements d'enseignement et de formation pour leur permettre d'offrir davantage de stages et de possibilités de formation technique, de formation axée sur les compétences ou d'apprentissage de métiers.

Renseignements généraux

Les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario sont d'une importance critique pour le développement économique régional. En plus d'employer un grand nombre de personnes, ils permettent aux jeunes de poursuivre leurs études au sein de leur collectivité, offrent des services de formation aux employeurs et mettent en valeur les innovations régionales grâce à leurs services de recherche et de commercialisation.

Les programmes de stages et de formation axée sur les compétences sont également essentiels pour former une main-d'œuvre qualifiée et compétente sur le plan technologique et pour maintenir les jeunes dans la région. Les principaux secteurs économiques de la région, notamment les industries minière et forestière, ont besoin de travailleurs et de travailleuses hautement qualifiés, et il importe de faire connaître aux jeunes les possibilités prometteuses offertes dans le secteur des métiers spécialisés. Il est essentiel d'offrir suffisamment de débouchés aux jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés autochtones.

Le Nord-Est de l'Ontario compte quatre établissements universitaires (Laurentienne, Nipissing, Hearst et Algoma) qui, en 2001-2002, ont accueilli 7 754 étudiants au total. Ses cinq collèges (Boréal, Cambrian, Canadore, Northern et Sault) ont, quant à eux, accueilli 11 343 étudiants.

En 2003, les premiers élèves du nouveau programme de quatre ans du secondaire recevront leur diplôme en même temps que les derniers diplômés de l'ancien programme de cinq ans. C'est pourquoi le ministère de la Formation et des Collèges et Universités prévoit que 97 000 étudiants supplémentaires fréquenteront les collèges et universités en 2005-2006.

Par ailleurs, la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario peuvent actuellement accueillir davantage d'étudiants, ce qui leur permettrait d'intégrer les étudiants de la « double cohorte » provenant des régions plus populeuses.

Une autre possibilité importante a trait à la *Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario*, qui habilite les collèges à s'adapter différemment au marché de l'enseignement. L'établissement d'un nouveau titre de compétence, soit le diplôme d'études appliquées, est l'une des principales mesures qui permettront aux collèges de s'adapter et d'évoluer. Trente-quatre programmes-pilotes menant à un diplôme d'études appliquées ont été approuvés dans quelques collèges ontariens, dont aucun jusqu'à présent dans le Nord-Est de la province.

Dans le cadre d'une initiative gouvernementale de diversification des programmes collégiaux, on s'attend à ce que certains collèges soient autorisés à offrir un plus grand nombre de diplômes d'études appliquées.

S'ils ont un rôle important à jouer dans la prestation de programmes d'études de premier cycle et de formation, les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est ont beaucoup de retard sur leurs homologues du Sud de l'Ontario en ce qui a trait à la prestation de programmes et d'initiatives de recherche avancés se répercutant directement sur les innovations régionales.

Par exemple, même si la population du Nord de la province représente environ 8 pour cent de la population ontarienne, les universités de cette région n'accueillent que 2 à 3 pour cent des étudiants en maîtrise et moins de 1 pour cent des étudiants inscrits au doctorat en Ontario (MFCU, 2004).

Ainsi, le petit nombre de programmes et d'étudiants aux deuxième et troisième cycles limite inévitablement le nombre de recherches menées dans le Nord-Est ontarien. Compte tenu de la population, le pourcentage des fonds de recherche et de développement versés aux universités du Nord par les sources provinciales et fédérales (Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement, Fonds ontarien pour l'innovation, centres d'excellence, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Fondation canadienne pour l'innovation, Programme d'aide à la recherche industrielle) est peu élevé comparativement aux allocations versées aux universités du Sud de la province.

La nouvelle École de médecine du Nord-Ontario, axée sur la recherche, attirera davantage d'étudiants des cycles supérieurs dans le Nord de la province. Les soins de santé constituent non seulement un service public d'importance primordiale, mais aussi une industrie à croissance rapide qui génère beaucoup d'activités économiques et de bons emplois spécialisés dans les secteurs de la prestation des services, de la recherche et de l'innovation. L'École de médecine du Nord-Ontario permettra par exemple de créer des possibilités économiques dans de nombreuses collectivités du Nord-Est et d'attirer des jeunes à revenu élevé dans la région.

Lien avec la croissance intelligente

Selon le Comité, le Nord-Est de l'Ontario doit attirer des jeunes talentueux pour favoriser une croissance intelligente dans la région. Les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario ont un rôle crucial à jouer en cette matière.

Il est primordial de miser sur l'innovation, la commercialisation et l'esprit d'entreprise pour stimuler et maintenir le développement économique dans la région. À l'heure actuelle, les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario ne forment pas suffisamment de personnel très qualifié et ne s'investissent pas assez dans la recherche appliquée et la commercialisation pour relancer la croissance économique régionale.

Les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord-Est de l'Ontario ont actuellement besoin d'investissements stratégiques pour offrir des programmes d'études avancées, de recherche et de développement qui attireront des jeunes talentueux et du personnel hautement qualifié. Ces investissements serviront également de catalyseur des innovations et de la croissance économique future.

De plus, la présence d'un collège ayant ses propres spécialités et offrant des diplômes d'études appliquées aiderait les entreprises et collectivités du Nord-Est à mettre en œuvre des initiatives de développement et de commercialisation. Cet établissement permettrait également d'offrir aux étudiants du Nord des choix similaires à ceux des étudiants d'autres régions de la province et d'accélérer la création d'emplois et de petites et moyennes entreprises.

Enfin, la mise en œuvre immédiate d'une stratégie pour inciter les étudiants de la « double cohorte » à s'installer dans le Nord-Est de l'Ontario pourrait réduire l'excédent d'inscriptions dans les établissements d'enseignement du Sud de la province, tout en ayant des retombées économiques dans les collectivités concernées.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des mesures recommandées sont les étudiants qui fréquentent actuellement les établissements d'enseignement du Nord-Est de l'Ontario et les futurs étudiants, y compris ceux qui font partie de la « double cohorte ».

Dans les établissements d'enseignement du Nord-Est, le fait de miser sur l'innovation grâce au financement accru de la recherche et du développement et d'offrir davantage de programmes d'études bénéficierait autant aux étudiants qu'aux collectivités locales.

Le plus grand nombre de diplômés dûment formés et hautement qualifiés aurait aussi des avantages pour l'économie locale. Grâce à la collaboration et aux partenariats conclus, une bonne proportion de ces diplômés posséderaient en effet des compétences mieux adaptées aux besoins des industries locales.

Répercussions sur les coûts

Comme cette question prioritaire tire profit des possibilités actuelles, son coût de mise en œuvre est minimal. Voici le détail des répercussions sur les coûts :

- coût d'un programme incitatif de crédit d'impôt personnel (qui serait remboursé en partie grâce aux revenus additionnels et aux autres avantages économiques ainsi créés);
- coût de mise en place d'une stratégie provinciale-fédérale afin d'élaborer des initiatives ciblées de financement de la recherche et du développement dans le Nord-Est de l'Ontario (la recherche appliquée serait financée à même les fonds actuellement consacrés à la recherche dans la province);
- coûts de fonctionnement accrus des programmes d'études spécialisés au cours de la période initiale jusqu'à ce qu'un plus grand nombre d'étudiants choisissent de s'installer dans le Nord.

Point prioritaire nº 7

Industrie de la recherche-développement en santé

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est croit que le gouvernement provincial a un important rôle à jouer dans la promotion d'une industrie de la recherche-développement en santé de calibre international dans le Nord-Est de l'Ontario, et ce, en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé.

7.1 Il encourage fortement tous les paliers de gouvernement à collaborer avec les établissements postsecondaires du Nord-Est de l'Ontario et le secteur privé afin de promouvoir une industrie régionale de recherche- développement concurrentielle dans le domaine de la santé, en misant principalement sur les questions touchant les collectivités rurales et le Nord.

7.2 Tout plan de promotion d'une industrie de la recherche-développement concurrentielle en santé pourrait inclure des efforts stratégiques coordonnés, comme :

- **accroître le financement de la recherche-développement;**
- **user stratégiquement d'incitatifs fiscaux;**
- **offrir un soutien continu aux activités déjà entreprises en vue de promouvoir une industrie de la recherche-développement de calibre international, y compris les efforts de l'École de médecine du Nord-Ontario;**
- **investir dans l'infrastructure de télécommunications requise par les centres d'appels téléphoniques du domaine de la santé et les activités de télésanté.**

Renseignements généraux

L'industrie de la recherche-développement en santé est déjà établie dans le Nord-Est de la province. En fait, la région accueille un certain nombre d'organisations et de programmes liés au domaine de la santé. En mai 2001, le gouvernement provincial a annoncé la création de l'École de médecine du Nord-Ontario, qui aura des campus aux universités Laurentienne de Sudbury et Lakehead de Thunder Bay, et offrira des possibilités nouvelles.

Par exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada accordent de plus en plus la priorité au thème de la recherche en santé dans les milieux ruraux et du Nord. Le Nord-Est de l'Ontario est prêt à jouer un rôle de chef de file dans ce secteur de la recherche médicale au Canada.

ontarien de recherche sur le cancer; la création d'une stratégie, d'un secrétariat et d'un groupe de travail sur la biotechnologie. Chaque année, la province dépense également quelque 44 millions de dollars dans le secteur de la recherche-développement en santé.

Les travaux de recherche-développement effectués par les sociétés pharmaceutiques dans les hôpitaux, universités, centres de recherche et laboratoires gouvernementaux canadiens jouent un rôle capital dans la croissance de l'industrie canadienne de la recherche en santé. Entre 1988 et 2000, par exemple, les dépenses annuelles de l'industrie pharmaceutique en recherche-développement en Ontario ont grimpé de 454 % pour passer de 71,5 à 396,2 millions de dollars.

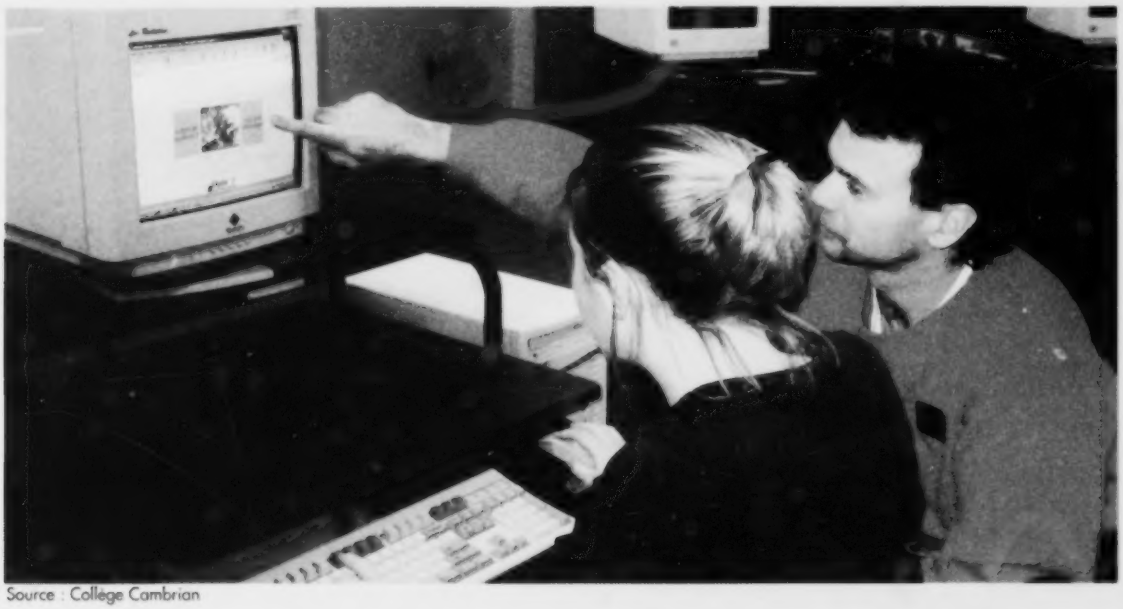

Source : Collège Cambrian

Conscient de l'importance de la recherche pour notre prospérité future, le gouvernement a affecté 1,8 milliard de dollars depuis 1987 au Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement et au Fonds ontarien pour l'innovation. Parmi les autres initiatives et investissements importants de la province figurent : les bourses du premier ministre pour l'excellence en recherche; les bourses d'études supérieures en sciences et technologie; un système complexe de crédits d'impôt liés à la recherche-développement; le Fonds innovation-recherche; le renouvellement récent du programme de Centres de l'excellence de l'Ontario; la formation du nouveau Réseau

Lien avec la croissance intelligente

En plus d'exploiter ses forces traditionnelles dans les industries primaires comme l'exploitation minière et la foresterie, le Nord-Est doit trouver des moyens de diversifier son économie. Il existe de nombreuses occasions de promouvoir la recherche-développement en santé liés aux milieux ruraux et du Nord dans la région.

La dépendance envers les secteurs des ressources naturelles comme l'exploitation minière et la foresterie s'accompagne inévitablement des enjeux d'une économie marquée par des hausses et des

baisses extrêmes qui sont complètement en dehors du contrôle des intervenants locaux. Par conséquent, le succès de la croissance intelligente dépend de notre capacité d'étendre l'économie régionale au-delà des activités traditionnelles d'exploitation des ressources.

La promotion de la recherche-développement dans le domaine de la santé, comme dans d'autres secteurs d'activités, aura des effets bénéfiques directs sur chacun des trois objectifs du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est : croissance de la population et des revenus de la région; maintien des jeunes dans la région; augmentation du revenu moyen des ménages.

L'industrie de la recherche en santé fournit des emplois de haut calibre à des scientifiques débutants et chevronnés, des diplômés de premier cycle en sciences, des diplômés de programmes connexes de formation technique et des employés de soutien. Le Nord-Est de l'Ontario a l'occasion de se hisser au rang des chefs de file mondiaux en ce qui a trait aux questions de santé touchant les milieux ruraux et éloignés.

Bénéficiaires

Cette initiative tirera avantage des forces actuelles de la région dans le secteur de la recherche en santé et des capacités nouvelles que créera l'École de médecine du Nord-Ontario dans le domaine de la santé en général. Elle sera donc bénéfique pour les programmes de recherche existants et futurs, et favorisera une relation de soutien mutuel.

Les jeunes seront parmi les principaux bénéficiaires de cette initiative. Ils auront accès à des emplois bien rémunérés de haut calibre qui accordent une place importante à la créativité, à l'innovation, à l'avancement professionnel et à la rétribution. Les collectivités où habitent et travaillent ces jeunes bénéficieront à leur tour d'évaluations foncières plus élevées, d'une plus grande activité économique, de nouvelles entreprises et de la croissance de leur main d'œuvre créative, très importante sur le plan stratégique.

Répercussions sur les coûts

Cette question prioritaire vise à tirer avantage des occasions déjà existantes. Les ressources des programmes fédéraux et provinciaux en place seront investies dans le Nord-Est de la province.

Point prioritaire nº 8

Aliénation des terres de la Couronne

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est est d'avis que le gouvernement devrait revitaliser de façon marquée le processus permettant d'utiliser les terres de la Couronne. Voici ses recommandations spécifiques :

8.1 Créer un groupe composé de plusieurs ministères et chargé de formuler des recommandations pour améliorer le processus d'aliénation des terres de la Couronne de l'Ontario après consultation d'un éventail d'intervenants des milieux économique, social, politique et universitaire.

8.2 Améliorer le processus d'aménagement des terres de la Couronne en étoffant l'Atlas de l'aménagement des terres de la Couronne, qui décrit en détail les politiques régissant les terres de la Couronne en Ontario.

8.3 Concentrer initialement les énergies sur l'aliénation des terres de la Couronne situées dans les limites municipales existantes, ayant accès aux services municipaux et soumises à des mesures municipales de contrôle de l'utilisation des sols comme le zonage.

8.4 Élaborer un processus de présélection permettant de relever de larges secteurs de terres de la Couronne susceptibles de faire l'objet d'un réaménagement pour que les promoteurs des terres de la Couronne n'aient qu'à faire des études finales afin de déterminer plus précisément les endroits où l'aménagement peut avoir lieu.

8.5 Intégrer le développement économique à la liste des valeurs dont il faut tenir compte au moment de sélectionner les terres de la Couronne à aliéner.

8.6 Examiner la possibilité de céder à des exploitations récréo-commerciales plus de terres de la Couronne dans les régions éloignées et de renforcer le droit au maintien dans les lieux des exploitations récréo-commerciales qui louent déjà des terres de la Couronne.

8.7 Explorer la possibilité de céder des terres de la Couronne pour aménager des chalets écologiques dans le cadre du projet du Littoral du patrimoine des Grands Lacs.

Source : Donald H. Davies et Diana Astrid Fernandes

Renseignements généraux

Quatre-vingt-sept pour cent des terres en Ontario appartiennent à la Couronne. Dans le Nord-Est de la province, la Couronne reste propriétaire de la vaste majorité des terres, tandis que dans le Sud, seul un petit pourcentage des terres appartient encore à la Couronne.

L'aliénation des terres de la Couronne se poursuit en Ontario, et le ministère des Richesses naturelles a comme politique, là où il y a peu de terrains privés, d'offrir ces terres aux municipalités ou au secteur privé pour l'installation de chalets ou de camps. En pratique, toutefois, peu de terres de la Couronne sont cédées.

Les terres de la Couronne offrant des possibilités d'aménagement se classent dans trois catégories : les terres situées dans les municipalités; les terres adjacentes à des municipalités situées dans des territoires non érigés en municipalité; les terres éloignées situées dans des territoires non érigés en municipalité et à usage commercial, industriel ou récréo-commercial. Le gouvernement s'est récemment engagé à passer en revue l'aliénation des terres de la Couronne.

La ville d'Elliot Lake, où l'on créera environ 400 lots qui serviront à l'aménagement de domiciles ou de chalets aux abords de 11 lacs situés dans la municipalité, dispose de renseignements utiles à cet égard. Il a été nécessaire d'adopter une loi d'intérêt privé pour permettre à la ville d'établir une commission et d'utiliser les produits de la vente des

lots aux fins de développement économique. Ce cas permet de tirer de nombreuses leçons sur la façon d'accélérer le processus d'aliénation des terres.

Nombre de personnes dans le Nord-Est de l'Ontario ont une opinion bien arrêtée à ce sujet et aimeraient que davantage de terres soient offertes pour le développement économique. À titre d'exemple, un grand nombre de terres riveraines de choix pourraient servir aux loisirs, mais également à des fins commerciales, industrielles et récréo-commerciales.

Lien avec la croissance intelligente

Il est évident que la question de l'utilisation des terres de la Couronne comme outil de développement économique touche aux trois piliers de la croissance intelligente – l'établissement d'une économie solide, la création de collectivités vigoureuses et la protection de l'environnement.

Compte tenu du nombre limité de terrains privés dans le Nord-Est de l'Ontario, le Comité des initiatives de croissance intelligente juge que les difficultés actuelles liées au processus d'aliénation constituent un obstacle considérable au développement économique dans cette zone. Cet obstacle concerne à la fois la « qualité de vie » qu'offrent les chalets, camps et maisons riveraines – et qui permettent d'attirer et de garder les gens dans le Nord – ainsi que la possibilité d'aménager les terres de la Couronne à des fins commerciales, industrielles ou récréo-commerciales.

Le Comité croit qu'il est possible de faire de tels aménagements sans nuire à la salubrité de l'environnement naturel.

Bénéficiaires

Cette initiative bénéficierait grandement aux collectivités du Nord-Est de l'Ontario en encourageant la croissance économique, le développement commercial, industriel et récréo-commercial, ainsi que la construction de chalets, de camps et de maisons sur les terres riveraines. Cette croissance serait accrue dans les cas où le promoteur doit prolonger les routes et accroître l'infrastructure pour que ses chalets disposent de services.

Même si la plupart des municipalités du Nord-Est ne prélèvent pas actuellement de redevances d'aménagement, elles pourraient le faire pour les nouveaux lots riverains et utiliser les recettes pour financer les améliorations qu'il sera nécessaire d'apporter aux systèmes d'eau et d'égouts en place et le prolongement des réseaux routier et électrique dans de nouveaux secteurs.

Grâce à la vente de terres de la Couronne, le gouvernement provincial pourra toucher des recettes nettes. La province pourrait également profiter de l'agrandissement et de l'amélioration de l'infrastructure que nécessitera l'aménagement de ces terres.

Répercussions sur les coûts

Lorsqu'on décide de céder des terres appartenant à la Couronne, il est important de veiller à ce que l'aménagement subséquent soit durable. En collaborant avec les ministères des Richesses naturelles, de l'Environnement, du Développement du Nord et des Mines, du Tourisme et des Loisirs et des Affaires municipales et du Logement afin de revitaliser le processus d'aliénation des terres de la Couronne, il serait bon de prendre des mesures visant à préserver les priorités et valeurs de la région, comme la qualité de l'eau, la pêche et la faune.

Le ministère des Richesses naturelles a besoin de ressources supplémentaires pour poursuivre l'étoffement de l'Atlas de l'aménagement des terres de la Couronne. S'il est nécessaire d'embaucher des employés supplémentaires, les postes devraient être basés dans le Nord de la province.

Source : Rick Chard

Point prioritaire nº 9

Utilisation plus judicieuse de l'infrastructure

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario recommande au gouvernement provincial de collaborer avec les collectivités de la zone afin d'élaborer une stratégie et des mesures clés qui permettront d'utiliser l'infrastructure de façon plus efficace, de préparer le terrain à une éventuelle croissance économique et d'améliorer la compétitivité de la région.

Voici les recommandations spécifiques du Comité :

9.1 Élaborer une stratégie visant l'utilisation optimale de l'infrastructure dans le Nord-Est de l'Ontario, dont les services publics, les transports, les services communautaires ou terrains aménagés et un éventail d'immeubles provinciaux, fédéraux ou municipaux dans la région.

9.2 Envisager d'intégrer la disponibilité de l'infrastructure aux critères applicables aux zones dotées d'incitatifs fiscaux proposées.

9.3 Élaborer une stratégie pour déterminer les grandes possibilités d'investissement dans l'infrastructure et ainsi assurer la croissance et la compétitivité futures du Nord-Est de l'Ontario.

9.4 Élaborer une stratégie visant à garantir que des sommes suffisantes sont investies de façon permanente dans l'entretien, l'amélioration et l'expansion de l'infrastructure énergétique existant actuellement dans le Nord-Est de l'Ontario, de manière à offrir un approvisionnement fiable et abordable en énergie dans l'avenir. Il existe dans le Nord-Est de nombreuses occasions d'exploiter de nouvelles sources d'énergie.

9.5 Désigner un ministère chargé de diriger la conception d'un plan stratégique complet visant l'aménagement de corridors économiques dans le Nord-Est.

9.6 Procéder à un examen des types d'emplois de la fonction publique provinciale que l'on pourrait baser dans le Nord afin de faciliter les décisions prises à l'échelle provinciale.

Renseignements généraux

Les collectivités du Nord-Est de l'Ontario ont de nombreux moyens à leur disposition pour optimiser leur utilisation de l'infrastructure en place et créer une nouvelle infrastructure susceptible d'améliorer leur compétitivité. La disponibilité de l'infrastructure favorise les investissements commerciaux et la création d'emplois dans les collectivités de la région. Le gouvernement devrait également examiner la possibilité de baser dans le Nord certains types d'emplois au sein de la fonction publique.

De nombreuses collectivités du Nord-Est de l'Ontario disposent d'équipements d'infrastructure – comme des immeubles, routes, canalisations d'eau et égouts – qui ne sont pas utilisés à leur plein potentiel et pourraient faciliter leur croissance. Les collectivités du Nord-Est ont besoin de renseignements fiables sur l'infrastructure déjà en place et les façons d'en tirer profit. Il serait possible, par exemple, de rationaliser l'utilisation des immeubles de la province complètement ou partiellement vacants dans le Nord.

Ainsi, le gouvernement pourrait baser davantage de postes de la fonction publique dans les locaux vacants des édifices du gouvernement situés dans le Nord-Est de l'Ontario. Comme certains emplois concernent directement le Nord de l'Ontario, il faudrait combler des postes sur place en engageant des personnes familières avec la réalité du Nord de la province. Le gouvernement devrait aussi songer à baser dans le Nord certains postes mobiles qui ne nécessitent qu'une bonne infrastructure de communication.

Il est également essentiel de s'assurer que des sommes suffisantes sont investies de façon permanente dans l'entretien de l'infrastructure énergétique du Nord-Est de l'Ontario de manière à garantir la fiabilité, l'abordabilité et la stabilité de l'approvisionnement en électricité.

Les sentiers praticables occupent aussi une grande place dans l'infrastructure du Nord-Est de l'Ontario. La création d'un réseau de sentiers polyvalents dans le Nord-Est, dont beaucoup de gens souhaiteraient d'ailleurs profiter, offrirait une excellente occasion d'améliorer la planification stratégique. Le Comité croit donc que la planification de ces sentiers devrait faire partie du processus gouvernemental d'aménagement des terres de la Couronne.

Les sentiers d'excursion à usage multiple sont importants car ils attirent des touristes et contribuent au développement économique. L'aménagement de nouveaux sentiers adaptés aux besoins de différents utilisateurs est non seulement efficace du point de vue économique, mais permettrait aussi de diminuer l'utilisation des terres et d'entraîner des avantages significatifs pour l'environnement.

L'aménagement de sentiers soulève une autre question importante, celle de déterminer qui en assumera les coûts initiaux et l'entretien permanent. Le Comité reconnaît et apprécie les investissements substantiels du gouvernement dans l'aménagement de sentiers de motoneige. Il est d'avis que le gouvernement devrait continuer de jouer un rôle d'avant-plan dans ce domaine et élaborer une stratégie provinciale relative aux sentiers.

Lien avec la croissance intelligente

La compétitivité future du Nord de l'Ontario repose sur l'utilisation optimale et sur l'aménagement ou le renouvellement de l'infrastructure régionale, y compris les routes, les services publics et les télécommunications.

Des stratégies de croissance intelligente ont été proposées pour veiller à l'utilisation stratégique de l'infrastructure, optimiser les investissements à ce chapitre et diriger le financement vers les activités qui favoriseront la croissance et la compétitivité de la région.

Bénéficiaires

Cette initiative aurait des retombées économiques et non économiques pour les habitants du Nord-Est et du Sud de l'Ontario.

Les possibilités économiques qu'elle engendrerait dans le Nord-Est préviendraient l'exode des jeunes familles et aideraient les administrations municipales à améliorer et à entretenir l'infrastructure en place (certains équipements d'infrastructure doivent satisfaire de nouvelles normes plus élevées).

Cette initiative permettrait également d'utiliser pleinement et plus judicieusement les immeubles du gouvernement en y basant des types d'emplois qui peuvent s'effectuer de partout ou qui concernent le Nord de la province. Autrement dit, les postes reliés à de nouvelles grappes d'activités gouvernementales devraient se situer dans le Nord. Outre cet avantage, la mutation d'un plus grand nombre

Source : Donald H. Davies et Diana Astrid Fernandes

de fonctionnaires supérieurs (y compris des sous-ministres et des sous-ministres adjoints) rendrait inévitablement le gouvernement plus réceptif aux préoccupations et à la réalité des collectivités du Nord.

Répercussions sur les coûts

À court terme, la mise sur pied d'une base de données sur les immeubles du secteur public et l'examen des types de postes gouvernementaux susceptibles d'être basés dans le Nord seraient peu coûteux. Il faudra arrêter des options plus précises avant de déterminer les coûts définitifs qui seront engagés à long terme.

Point prioritaire nº 10

Transport

Recommandations formulées au gouvernement

10.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est recommande au gouvernement provincial de diriger l'élaboration d'un plan stratégique de transport à long terme pour le Nord-Est de l'Ontario.

Voici les recommandations spécifiques du Comité concernant le réseau routier :

10.2 Terminer la conversion en route à quatre voies de la route 11, entre Huntsville et North Bay.

10.3 Terminer la conversion en route à quatre voies de la route 69 en direction de Sudbury en respectant le délai de 10 ans promis récemment.

10.4 Annoncer son intention de reconstruire au complet la route 144 (reliant Sudbury à Timmins), en l'intégrant au plan décennal du ministère des Transports de l'Ontario.

10.5 Poursuivre son programme en vue d'augmenter la longueur et la fréquence des voies de dépassement sur la route 11 au nord de North Bay.

10.6 Continuer d'améliorer la route transcanadienne 17.

10.7 Le gouvernement devrait se montrer plus proactive dans l'établissement d'ententes de financement avec le gouvernement fédéral dans le cadre de divers programmes, notamment le Programme stratégique d'infrastructures routières, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et d'autres initiatives fédérales de financement de projets d'infrastructure.

10.8 En plus, le Comité recommande de procéder à un examen exhaustif des services aéroportuaires locaux et régionaux dans le Nord-Est de l'Ontario afin de leur assurer une meilleure stabilité. Cet examen devrait entre autres mener à l'établissement de normes acceptables de proximité des collectivités aux aéroports et aux services réguliers de transport des passagers.

Renseignements généraux

Le Nord-Est de l'Ontario est desservi par de nombreuses voies de communication, notamment des routes et autoroutes, des chemins de fer, des grandes voies navigables et un réseau d'aéroports.

La route transcanadienne et d'autres routes régionales forment la majeure partie du réseau de transport. La route 11 dessert un grand nombre de collectivités de Muskoka à Hearst en passant par North Bay, tandis que la route 17 relie d'est en ouest les villes de North Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie. La construction et l'entretien de ces routes sont relativement coûteux en raison des grandes distances, de la population éparse, du climat rigoureux et du terrain accidenté qui caractérisent cette région.

Des compagnies de chemin de fer fournissent le service de transport de marchandises aux collectivités du Nord-Est de l'Ontario. Ce service est essentiel à de nombreuses industries de cette région, et son expansion permettrait de réduire le volume de marchandises transportées sur les routes régionales. Les chemins de fer suivants sont au nombre de ceux qui offrent le transport des marchandises dans le Nord-Est : services ferroviaires sur de courtes distances (anciennement le Canadien Pacifique) reliant Ottawa à North Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie et des localités situées sur la rive nord du lac Supérieur; axe est-ouest du CN de Toronto vers Parry Sound et Sudbury; ligne du CN de Toronto à North Bay; ligne Ontario Northland parallèle à la route 11 et reliant North Bay à Hearst via Cochrane; embranchement de la ligne Ontario Northland vers Timmins et Kirkland Lake (et vers le Québec); ligne Algoma de Sault Ste. Marie à Hearst; liaison Ontario Northland entre Cochrane et le parc Tidewater à Moosonee.

Le Nord-Est de l'Ontario a accès au transport par mer par la voie maritime du Saint-Laurent, qui relie Sault Ste. Marie et plusieurs autres collectivités à l'océan Atlantique, et au nord par Moosonee, le long des côtes de la Baie James et de la Baie d'Hudson.

Un réseau étendu de services aéroportuaires dessert également le Nord-Est de l'Ontario. On trouve des aéroports régionaux à Sault Ste. Marie, Sudbury, North Bay, Timmins et Moosonee, et des aéroports locaux dans plus d'une douzaine d'autres collectivités (peu d'entre elles ont actuellement des liaisons régulières).

Ces dernières années, le gouvernement provincial a investi des sommes considérables dans l'aménagement des voies de circulation du Nord-Est, dont la conversion (en cours) en route à quatre voies de la route 11 au sud de North Bay et de la route 69 au sud de Parry Sound. Récemment, le premier ministre Ernie Eves a renouvelé l'engagement du gouvernement à terminer d'ici 10 ans la conversion en route à quatre voies du tronçon de la route 69 vers Sudbury.

En tant que centre régional de services de santé, Sudbury prend une importance grandissante qui se répercute de façon évidente sur le réseau routier d'accès à la ville (p. ex. routes 144 et 6).

À plusieurs reprises au cours de la dernière année, des fonctionnaires du gouvernement fédéral ont songé à accroître le financement fédéral versé aux provinces aux fins d'amélioration du réseau routier national.

Lien avec la croissance intelligente

Selon le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario, il est essentiel de disposer d'un accès fiable, sécuritaire et abordable aux voies de communication afin de créer des possibilités de développement économique et communautaire, en plus d'offrir et de maintenir une bonne qualité de vie.

Le Comité croit aussi que la proximité à un aéroport et l'accès à des liaisons aériennes régulières constituent un élément vital de la croissance intelligente dans la région. Pour bâtir des collectivités vigoureuses et attirer de nouveaux résidents, la proximité à un aéroport est une condition nécessaire à un accès rapide aux services publics importants comme les soins de santé. Il est souvent essentiel d'avoir des services aériens fiables si l'on souhaite créer une économie locale solide et des emplois.

Bénéficiaires

Ce plan bénéficierait à toutes les collectivités du Nord-Est de l'Ontario et serait particulièrement intéressant pour le secteur touristique.

Le Comité estime que l'accès à des routes de grande qualité est essentiel pour créer des débouchés économiques, et il reconnaît que la décision d'améliorer une route ne devrait pas être fondée uniquement sur le débit actuel de circulation.

Répercussions sur les coûts

À déterminer

Points prioritaire n° 11

Amélioration de la connectivité

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est est d'avis que le gouvernement provincial devrait jouer un rôle d'avant-plan dans le rapprochement des intervenants clés en vue de promouvoir un accès Internet abordable (notamment en ce qui a trait aux services d'accès à large bande et à la couverture cellulaire) qui permettrait aux collectivités du Nord-Est de l'Ontario, dont les collectivités autochtones, de surmonter les défis que pose la distance. À cette fin, il recommande à la province de :

11.1 Veiller à ce qu'un service Internet à large bande soit offert partout dans le Nord-Est de l'Ontario d'ici trois ans.

11.2 Maintenir son soutien aux partenariats réunissant le secteur privé, des réseaux communautaires et le gouvernement fédéral là où il n'est pas économiquement possible pour le secteur privé d'agir seul, et privilégier les projets qui permettent l'émergence de solutions locales originales.

11.3 Dans le cadre de son engagement envers la technologie à large bande, faire adopter par Contact Nord un système de conférences par ordinateur qui remplacerait son système de vidéoconférences afin de reconnaître le rôle primordial de cette technologie dans la formation à distance.

11.4 Contribuer à une vaste campagne de développement et de sensibilisation communautaire dont l'objectif serait d'établir des partenariats locaux et d'encourager les solutions locales existantes et éventuelles qui pourraient favoriser la prestation de services Internet à large bande de qualité.

Renseignements généraux

Au cours du XXI[e] siècle, l'accès Internet à haute vitesse deviendra une exigence de base pour fournir des services sociaux et de santé, participer à l'économie numérique et veiller à ce que les collectivités soient économiquement compétitives et capables de maintenir une culture de l'innovation. Internet permet de réduire les obstacles que pose

l'éloignement, un avantage dont le Nord-Est de l'Ontario pourrait tirer grandement profit. C'est pourquoi l'accès à un réseau à large bande est considéré comme l'une des composantes essentielles de l'infrastructure des collectivités.

Dans la plupart des régions du Nord, l'accès à Internet est offert à basse vitesse par le biais de services d'accès par ligne commutée. Le potentiel offert par Internet ne peut cependant être pleinement exploité que si l'on dispose de connexions à haute vitesse qui permettent d'offrir des services publics (p. ex. la formation à distance) et de faire du commerce électronique en créant des liens avec des clients, des fournisseurs et des associations de membres de l'industrie.

L'existence de ces types de connexion à haute vitesse peut aider à créer des emplois. À Sault Ste. Marie et à North Bay, par exemple, les services à haute vitesse ont permis de mettre sur pied des centres d'appels.

Sur le plan de la prestation de services importants de santé, le Comité constate que la réussite du modèle de décentralisation prévu à l'École de médecine du Nord-Ontario et la rentabilité globale du réseau de santé du Nord de l'Ontario dépendront de plus en plus de la disponibilité des services à haute vitesse et à large bande dans l'ensemble des collectivités de la région.

Dans bien des collectivités du Nord-Est de l'Ontario, des réseaux régionaux ont déjà été mis en place pour répondre, à l'échelle locale, à la nécessité de disposer d'un accès abordable à Internet. Cependant, le besoin d'améliorer continuellement les réseaux communautaires afin de répondre aux exigences des fournisseurs et des utilisateurs sur le plan de la vitesse et de la largeur de bande pose des défis constants. L'étendue et la population éparse de cette région rendent plus difficile la réalisation de ces objectifs par le secteur privé à lui seul.

Au cours des dernières années, le gouvernement de l'Ontario a participé activement à des projets d'expansion des services Internet à large bande dans les régions rurales et du Nord présentant des lacunes sur le plan de la connectivité. Ces lacunes ont été comblées au moyen de partenariats entre les secteurs public et privé ou d'autres solutions de type communautaire. La province a également établi des normes relatives à la prestation de services Internet à large bande dans les bureaux gouvernementaux et principaux établissements publics. De nombreuses collectivités ont réagi en préparant des plans d'activités, mais n'ont souvent pu recueillir, auprès des gouvernements fédéral et provincial, les fonds nécessaires à leur mise en œuvre.

Le Comité reconnaît et apprécie néanmoins les investissements de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et d'autres ministères et organismes provinciaux. La Société a versé par exemple une subvention de 87 550 $ au Northern Ontario Communications Network (réseau de communications du Nord de l'Ontario) et à neuf municipalités partenaires des régions de Cochrane et de Timiskaming afin d'étudier les capacités des systèmes de télécommunications et à large bande des collectivités participantes. Cette étude aidera à cerner les exigences technologiques ayant trait à la prestation de services comme la télémédecine, la formation à distance et les services municipaux en ligne.

Selon le Comité, cependant, il faut s'assurer d'autres investissements pour améliorer l'accès aux services et des investissements complémentaires pour tirer avantage dès maintenant des possibilités offertes. Par exemple, les hôpitaux locaux ont besoin d'équipement numérique pour transférer les dossiers médicaux (p. ex. les radiographies) et éviter ainsi d'avoir à transférer les patients eux-mêmes dans des hôpitaux régionaux.

Parmi les initiatives efficaces déjà mises en place, citons la subvention de plus de 1,3 million de dollars accordée à l'hôpital de Timmins pour acheter un tomodensitomètre et les fonds affectés à l'embauche de cinq infirmières praticiennes dans la région de Timmins et de Cochrane. Or, beaucoup de collectivités dotées de systèmes à large bande (comme la ville d'Elliot Lake) ont besoin de fonds pour acheter des instruments et de l'équipement numériques pouvant être raccordés au réseau.

Outre l'accès à des services à large bande, il sera essentiel que les collectivités du Nord-Est de l'Ontario bénéficient d'une couverture cellulaire adéquate.

Lien avec la croissance intelligente

Le Comité des initiatives de croissance intelligente estime que l'accès Internet à haute vitesse doit être disponible à grande échelle afin que les collectivités du Nord-Est puissent concurrencer celles du Sud tant sur le plan de l'accès à d'importants services publics que sur le plan des débouchés économiques réels.

L'initiative Croissance intelligente offre la possibilité aux responsables du gouvernement, de l'industrie et de la collectivité de discuter et de travailler ensemble à l'élaboration d'une vision commune concernant la connectivité dans le Nord-Est de l'Ontario. Pour améliorer celle-ci, il faudra bien coordonner les efforts et établir des partenariats solides à l'échelle locale. La réussite de la croissance intelligente reposera sur la capacité des collectivités de travailler ensemble.

Bénéficiaires

Les collectivités du Nord-Est de l'Ontario tireront toutes profit de la contribution importante que continuera d'apporter la province sur le plan de l'amélioration de la connectivité.

Répercussions sur les coûts

Les coûts permanents liés à l'amélioration de la connectivité dans le Nord-Est de l'Ontario seront importants, et l'engagement de la province à l'égard de l'accès à des services à large bande devra être soutenu par des investissements continus des secteurs public et privé dans la mise en place et l'amélioration d'un réseau de ce type.

Point prioritaire n° 12

Évaluation foncière et recettes municipales

Recommandations formulées au gouvernement

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario formule les recommandations suivantes au gouvernement :

12.1 Demander à la Société d'évaluation foncière des municipalités d'examiner sa base de calcul des impôts fonciers des propriétés industrielles et commerciales du Nord-Est ainsi que les taux d'amortissement ou d'obsolescence appliqués à ces types de propriétés.

12.2 Obliger les municipalités à ramener graduellement les coefficients fiscaux des propriétés industrielles et commerciales à des niveaux plus équitables sans augmenter l'impôt foncier des autres types de propriétés de la municipalité (autrement dit, les propriétaires résidentiels ne devraient pas en assumer le fardeau).

12.3 Mettre en œuvre un mécanisme permettant la distribution équitable des taxes fédérales et provinciales aux municipalités; par exemple, les administrations municipales pourraient recevoir une portion des taxes actuelles sur le carburant.

12.4 Demander au gouvernement fédéral de modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de hausser la déduction pour amortissement des immeubles et des structures dans le Nord de l'Ontario au même niveau que la déduction pour amortissement applicable à l'équipement.

Renseignements généraux

Depuis quelques années, les municipalités du Nord-Est de l'Ontario voient leur population et leurs activités industrielles et commerciales diminuer de façon spectaculaire en raison de la fermeture de mines, de la perte d'emplois et de l'insuffisance des nouveaux investissements dans les industries et le commerce. En même temps, la valeur des propriétés dans le Nord de la province

connaît une croissance minime ou nulle. Le Comité est conscient que les municipalités ont de la difficulté à atteindre leurs objectifs budgétaires à l'aide des impôts fonciers actuels.

Par conséquent, l'assiette foncière des municipalités est mise à rude épreuve. La diminution du nombre de contribuables industriels et commerciaux, qui peut avoir des conséquences directes pour les recettes fiscales, a entraîné une hausse des impôts payés par le reste des contribuables de la municipalité.

L'impôt foncier des propriétés industrielles et commerciales est particulièrement élevé dans le Nord-Est de la province. Pour expliquer en partie cette situation, signalons que le coefficient fiscal assigné à ces types de propriétés a toujours été de deux à cinq fois plus élevé que celui des propriétés résidentielles.

De plus, au fur et à mesure que les industries ferment leurs portes, les municipalités doivent obtenir les recettes perdues auprès des contribuables restants, ce qui alourdit leur propre fardeau. Selon des mesures législatives adoptées récemment, les hausses d'impôt doivent être assumées par les propriétaires résidentiels lorsque le coefficient foncier des industries et des commerces dépasse les seuils stipulés dans la réglementation provinciale. Comme les propriétaires résidentiels supportent déjà un lourd fardeau fiscal, le Comité recommande de ne pas l'augmenter.

Enfin, la surévaluation actuelle des propriétés industrielles et commerciales, souvent attribuable aux ventes peu élevées de biens immeubles durant l'année d'évaluation prescrite, pose également un problème. Entre autres, elle se répercute sur la valeur de remplacement estimative, qui dépasse généralement la valeur réelle sur le marché de l'immobilier. Selon certaines personnes, le taux d'amortissement ou d'obsolescence appliqué par la Société d'évaluation foncière des municipalités est également inférieur au taux d'amortissement auquel on devrait normalement s'attendre dans le Nord de la province.

Le Comité a aussi observé que la déduction pour amortissement était identique dans le Nord et dans le Sud de l'Ontario. Cette opération permet à un entrepreneur de déduire de son bénéfice net un pourcentage de la valeur de son immeuble et de ses structures pour tenir compte de la dépréciation annuelle de ces biens. De l'avis du Comité, le régime fiscal devrait prendre en considération le climat rigoureux et les autres facteurs touchant les structures dans le Nord de la province. Il croit que la dépréciation des immeubles et structures dans le Nord se compare davantage à la dévaluation de l'équipement, ce dont le régime fiscal devrait tenir compte.

Étant donné le fardeau fiscal des entreprises du Nord de l'Ontario, le Comité s'est penché sur des façons d'utiliser le régime fiscal pour favoriser un réinvestissement plus équitable des recettes fiscales dans les municipalités du Nord. On pourrait, par exemple, redistribuer les recettes générées par la taxe sur le carburant en tenant compte de la réalité du Nord de l'Ontario.

Lien avec la croissance intelligente

L'un des meilleurs moyens d'améliorer la compétitivité des collectivités du Nord de l'Ontario est d'aborder les facteurs qui découragent les investissements. Parmi ces facteurs, on trouve les impôts et taxes élevés, la surévaluation des propriétés industrielles et commerciales et la réduction possible des services municipaux au cas où une municipalité n'arriverait pas à percevoir suffisamment de recettes pour atteindre ses objectifs budgétaires.

Les investisseurs et promoteurs potentiels souhaitent généralement s'installer dans des collectivités stables et bien gérées. Pour attirer les investissements, les municipalités doivent donc être viables sur le plan fiscal et offrir un taux d'imposition raisonnable aux entreprises.

Bénéficiaires

L'accroissement des recettes municipales à l'aide d'instruments autres que les impôts fonciers serait avantageux pour les municipalités et les habitants du Nord-Est de l'Ontario, qui profiteraient de meilleurs services et d'un climat plus propice aux investissements.

La baisse des impôts fonciers applicables aux propriétés commerciales et industrielles permettrait d'attirer des entreprises commerciales et industrielles, ce qui contribuerait à créer des emplois et à prévenir l'exode des jeunes.

Répercussions sur les coûts

Si la valeur des propriétés commerciales et industrielles diminue par suite de l'examen de la Société d'évaluation foncière des municipalités, les administrations municipales pourraient être contraintes à prélever davantage d'impôt des propriétaires résidentiels pour compenser leurs pertes financières. Le même scénario se produira si l'on diminue les coefficients fiscaux des propriétés industrielles et commerciales.

Le partage des recettes provinciale et fédérale tirées de la taxe sur le carburant se répercutera sur les recettes de la province et du gouvernement fédéral.

Facteurs de réussite

En plus des thèmes, des « points prioritaires » et des recommandations proposées dans ce rapport, le Comité s'est rendu compte d'autres questions pertinentes auxquelles selon lui, le gouvernement devrait être sensibilisé. Il ne s'agit pas là de recommandations comme telles, sinon d'éléments critiques composant la réalité et le contexte de la région du Nord de l'Ontario. Le Comité désire donc en faire part au lecteur et en souligner l'importance.

Le rapport du gouvernement avec les communautés autochtones

Comme de nombreux représentants des municipalités, du milieu des affaires, du monde du travail, des industries, du secteur de l'éducation et de groupes communautaires, les membres du Comité sont fortement d'avis que le gouvernement provincial devrait prendre rapidement des mesures pour régler les questions qui font obstacle aux possibilités de développement économique au sein des communautés autochtones, des gouvernements et du secteur privé.

La population et les entreprises du Nord-Est ontarien estiment que les questions autochtones ne relèvent pas exclusivement du gouvernement fédéral. Ils croient que le gouvernement devrait jouer un rôle actif lors de la discussion, de la négociation et du règlement de questions autochtones.

L'avenir des Autochtones du Nord de l'Ontario et celui des non-Autochtones sont inextricablement liés, et aucune communauté ne pourra progresser sans l'autre.

Adapter le processus décisionnel aux réalités du Nord

L'une des préoccupations primordiales du Comité est que le processus décisionnel du gouvernement ne soit pas suffisamment sensible aux réalités du Nord de l'Ontario. Ce sentiment découle du fait que de nombreux enjeux de cette région sont fondamentalement différents de ceux du Sud de la province. (Qui plus est, certains enjeux du Nord n'existent pas réellement dans le Sud.) La gestion et l'aménagement des terres de la Couronne, les ententes sur le partage des recettes de l'exploitation des ressources avec les communautés des Premières nations et la stagnation (ou même le déclin) à long terme de la valeur des propriétés en sont de bons exemples.

Bien que le ministère du Développement du Nord et des Mines ait été créé pour se pencher sur ces questions, de nombreux résidents de la région voudraient le voir renforcer afin qu'il se fasse « une voix du Nord » plus efficace au sein du gouvernement provincial.

Le Comité croit également que certains ministères provinciaux, dont les ministères du Développement du Nord et des Mines, des Richesses naturelles et du Tourisme et des Loisirs, devraient muter plus de leurs hauts dirigeants (y compris des sous-ministres et sous-ministres adjoints) et personnel de prestation des services dans le Nord de l'Ontario. Le Comité estime que le personnel serait plus sensible aux réalités de la région s'il travaillait sur place, ce qui mènerait à des politiques et à des programmes mieux adaptés aux réalités du Nord.

Le Comité croit également que le gouvernement peut considérer et utiliser l'emplacement de ses bureaux comme une occasion stratégique de mieux distribuer des stimulants économiques dans des régions de la province qui ont besoin de croissance et de possibilités. Le Comité suggère donc au gouvernement de faire le bilan des activités qu'il pourrait déplacer dans les collectivités du Nord, en vue d'augmenter le nombre d'emplois gouvernementaux dans le Nord-Est de la province.

Nommer un parrain de la croissance intelligente pour le Nord-Est ontarien

Le Comité croit réellement que l'initiative Croissance intelligente du gouvernement peut, au fil des ans, avoir d'importantes répercussions positives sur le Nord-Est ontarien. Pour y arriver cependant, l'initiative Croissance intelligente doit maintenir le cap au cours des prochaines années.

Outre le rôle important que tient le ministre du Développement du Nord et Mines au sein du gouvernement provincial, nous avons besoin d'un parrain « externe » qui se concentre spécifiquement sur l'initiative de croissance intelligente dans la région. Le Comité suggère qu'un tel parrain soit nommé par le gouvernement provincial et relève directement du premier ministre.

Le Comité croit que maintenant, plus que jamais, la région a besoin d'un parrain efficace, d'une personne qui comprend réellement les réalités du Nord. Les résidants de la région ont besoin d'une personne à qui s'adresser lorsque les décisions gouvernementales créent des obstacles ou lorsque des solutions possibles aux enjeux locaux – surtout celles fondées sur les principes de croissance intelligente – ne sont pas étudiées sérieusement ou mises en œuvre par les ministères ou organismes gouvernementaux.

Critères de réalisation des objectifs du Comité

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario s'est fixé comme objectifs principaux le renversement du dépeuplement de la région et la croissance du revenu, et il recommande d'adopter les critères suivants pour évaluer la réalisation de ces objectifs.

1. **Le Comité croit qu'il est crucial que la population du Nord-Est soit avant tout stabilisée, puis qu'elle affiche une croissance.**

   Le recensement de 2001 indique que durant la période de 1996 à 2001, la population du Nord-Est de l'Ontario a chuté de 632 600 à 604 800 habitants, soit une réduction de plus de quatre pour cent en seulement cinq ans. Durant la même période, la population du Sud de l'Ontario est passée de 9 876 500 à 10 370 200, soit une augmentation de plus de six pour cent.

   D'ici le prochain recensement prévu pour 2006, le Comité vise la stabilisation de la population de la région. De plus, il se fixe comme objectif de voir la population augmenter au cours de la période de recensement subséquente, soit de 2006 à 2011.

2. **Le Comité croit qu'il est crucial que la tendance actuelle du vieillissement démographique – où l'âge moyen de la population du Nord-Est est plus élevé que l'âge moyen du reste de la province – soit stabilisée et, ultérieurement, renversée.**

   Lors du recensement de 2001, l'âge moyen de la population du Nord-Est était plus élevé dans la ville du Grand Sudbury et dans tous les districts du Nord-Est que dans le reste de la province. Alors que la moyenne provinciale était de 37,2 ans, par exemple, elle était de 41,4 ans à Algoma, de 41,1 ans à Timiskaming et de 38,9 ans à Sudbury. Le Comité désire voir ces écarts réduits avant le recensement de 2011.

3. **Le Comité croit qu'il est crucial que le revenu moyen des ménages du Nord-Est de l'Ontario suive le rythme de celui du reste de la province.**

   Selon le recensement de 2001, le revenu moyen des ménages du Nord-Est de l'Ontario perd du terrain comparativement au revenu moyen des ménages du Sud de l'Ontario. Cette situation compromet sérieusement la capacité de la région à encourager des particuliers et des familles à s'établir en permanence dans la région.

   C'est pourquoi le Comité veut renverser la vapeur afin de combler l'écart qui existe entre le revenu moyen des ménages de la région et celui du reste de la province et ce, d'ici le recensement de 2011. Pour ce faire, les possibilités d'emplois dans la région devront être accrues.

Annexes

Annexe 1 : Renseignements généraux et profil de la zone

Population (1999 est.): **641 200**

Superficie (km²): **291 194,8**

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Projections démographiques par municipalité (en milliers)

	1996	1999	2021	% variation 1999–2021
Algoma	131,4	128,3	125,9	–1,9
Cochrane	95,9	93,6	94,9	–1,4
Manitoulin	12,6	13,0	16,0	23,1
Muskoka	52,0	53,3	72,6	36,2
Nipissing	87,1	84,7	87,9	3,8
Parry Sound	41,1	41,5	46,5	12,0
Grand Sudbury	168,7	163,5	166,1	1,6
Distr. Sudbury	26,3	25,9	26,6	2,7
Timiskaming	38,8	37,4	36,0	–3,7
N–E de l'Ontario	**653,9**	**641,2**	**672,5**	**4,9**

Croissance démographique totale projetée (1999-2021) : 31 300

Nombre de régions métropolitaines de recensement (RMR) : 1 - Sudbury

Profil d'âge

Tranches d'âge	1996 (%)	2021 (%)
0–14	20,5	15,1
15–60	66,7	64,5
65+	13,2	20,4

Source: Ministère des Finances, 2000

Tranches d'âge

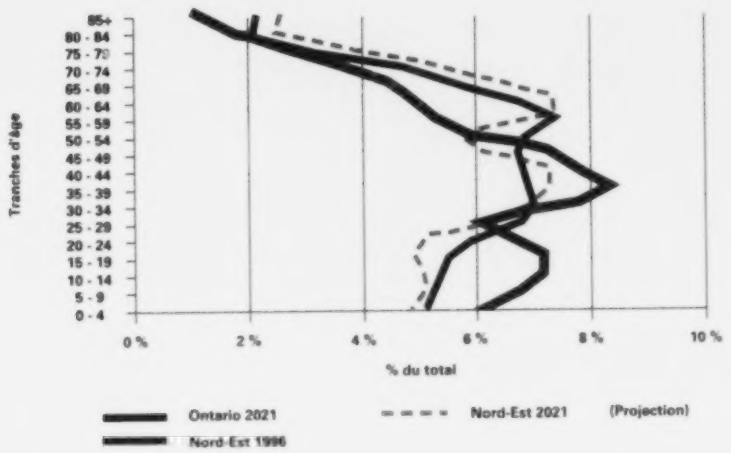

Source: Ministère des Finances, 2000

Revenu des ménages en 1996 :

Moyenne :	45 500 $	(54 300 $ en Ont.)
Médiane (par municipalité $) :		(45 200 $ en Ont.)
Algoma	37 800	
Cochrane	43 000	
Manitoulin	31 400	
Muskoka	36 100	
Nipissing	36 600	
Parry Sound	31 300	
Grand Sudbury	42 200	
Distr. Sudbury	37 300	
Timiskaming	33 400	

Source : Statistique Canada, 1996

Types de logement en 1996 :

Maison (unifamiliale)	68,2 %
Maison (jumelée)	4,7 %
Maison (en rangée)	3,3 %
Appartement (duplex)	5,2 %
Appartement (immeuble < 5 étages)	13,1 %
Appartement (immeuble = 5 étages)	3,9 %
Autre	1,4 %
TOTAL DES PARCS DE LOGEMENT :	**243 095**

Source : Statistique Canada, 1996

Mise à jour sur le recensement de 2001 :

Projections démographiques par municipalité (en milliers)

	1996	2001	Variation absolue 1996–2001	% variation 1996–2001
Algoma	125,5	118,6	– 6,9	– 5,5 %
Cochrane	93,2	85,2	– 8,0	– 8,6 %
Manitoulin	11,7	12,7	+ 1,0	+ 7,9 %
Muskoka	50,5	53,1	+ 2,6	+ 5,2 %
Nipissing	84,8	82,9	– 1,9	– 2,3 %
Parry Sound	39,9	39,7	– 0,2	– 0,6 %
Gr. Sudbury	165,4	155,3	– 10,1	– 6,1 %
Sudbury Dist.	23,8	22,9	– 0,9	– 3,9 %
Timiskaming	37,8	34,4	– 3,4	– 8,9 %
NE Ont. Total	**632,6**	**604,8**	**– 27,8**	**– 4,4 %**

Source : Statistique Canada, 2001

Nota : Dans ce tableau, les chiffres illustrant la population au Recensement de 1996 ne correspondent pas à ceux présentés dans le tableau des prévisions démographiques figurant en page 1, ceci en raison de ce que l'on appelle communément le sous-dénombrement. Il arrive que de nombreuses personnes ne soient pas dénombrées au recensement, soit parce qu'elles n'ont pas reçu le questionnaire ou que la personne qui l'a rempli n'y a pas inscrit leur nom, soit parce qu'elles n'avaient pas de lieu de résidence habituel le jour du recensement. Au Recensement de 1996, le sous-dénombrement a été en moyenne de 2,6 %. Les données du recensement apparaissant dans le tableau qui précède ne tiennent pas compte de ce phénomène; en revanche, celui-ci est pris en considération dans les prévisions du ministère des Finances (page 1 du profil).

EMPLOI

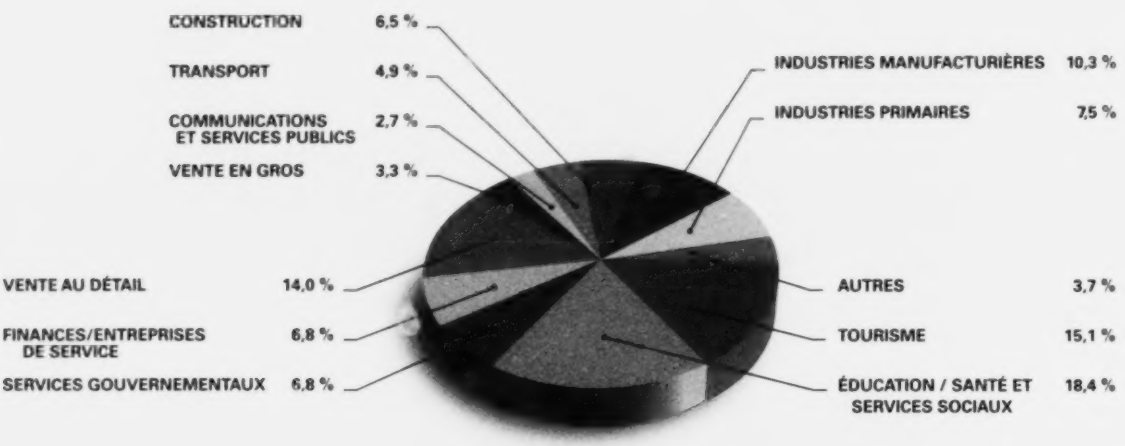

Main d'œuvre totale à l'intérieur de la zone d'étude : 302 395

Source : Statistique Canada, 1996

Main d'œuvre (1996) :	302 395	
Taux d'activité (1996) :	60,7 %	(66,3 % en Ont.)
Ratio emploi / population (1996):		
Algoma	51,0	
Cochrane	55,3	
Manitoulin	52,5	
Muskoka	54,8	
Nipissing	53,3	
Parry Sound	50,3	
Grand Sudbury	54,8	
Distr. Sudbury	49,4	
Timiskaming	51,5	
NE Ontario	52,9	
Ontario	60,2	

(Nombre d'emplois disponibles dans la municipalité ou le district pour 100 membres de la population résidente)

ENVIRONNEMENT

Nombre d'offices de protection de la nature : **4**

Mattagami; Nickel District; North Bay-Mattawa; Sault Ste. Marie;

Source : Conservation Ontario: nombre d'offices à l'intérieur de la zone en tout ou en partie

Nombre de parcs provinciaux et de zones de protection de la nature : **56**

Source : Ministère du Tourisme, 1996

TRANSPORT

Trafic commercial en camion en 2000* (par jour)

	À destination du Nord-Ouest de l'Ontario :	En provenance du Nord-Ouest de l'Ontario :
Voyages :	3 040	3 430
Valeur des biens :	59 millions de dollars	64 millions de dollars

Source : MTO
*** Projections**
Les totaux ne représentent que les véhicules circulant sur le réseau routier provincial et n'englobent pas tout le trafic commercial.

N^bre d'immatriculations de vehicules automobiles (1998) : 402 405 (Statistique Canada)

Aéroports du Canada (avec tours de contrôle NAV) : 2 – Sault Ste. Marie, Sudbury

Passages frontaliers internationaux (véhicules) : 1 – Sault Ste. Marie

COMMUNAUTÉ

Nombre d'hôpitaux : 27

Lits publics dotés en personnel et en serivce : 2 246

Source: Ontario Hospital Association, June 2001

Établissements d'enseignement :

Collèges : 5 (Collèges Boréal, Cambrian, Canadore, Northern, Sault)

Universités : 2 (Laurentienne, Nipissing)

(Source : Ministère de la Formation et des Collèges et universités)

AGRICULTURE

Année	Nombre de fermes	Recettes agricoles brutes $	Fermes par territoire de recensement (acres)
1986	2 952	84 569 550	934 994
1991	2 778	106 270 760	872 505
1996	2 847	120 678 099	879 585
Variation entre 1986–1996	–105	+36 108 549	–55 409
% de variation	–3,6 %	+42,7 %	–5,9 %

Source: MAAARO, Statistique Canada

Vue d'ensemble du Nord-Est de l'Ontario

Le Nord-Est de l'Ontario est une région caractérisée par ses paysages pittoresques et spectaculaires et son abondance de richesses naturelles. C'est pourquoi il offre une foule de possibilités inexploitées aux générations futures.

Le défi, pour les habitants du Nord-Est de l'Ontario et leurs dirigeants, consiste à libérer ce potentiel afin de créer un climat qui encourage les jeunes à demeurer dans le Nord et les jeunes familles à s'installer ou à revenir habiter dans les collectivités locales.

Géographie

Parmi les caractéristiques déterminantes du Nord-Est, citons sa contiguïté à quatre régions très diverses et les énormes distances qui séparent les collectivités.

À l'ouest se trouve la zone du Nord-Ouest de l'Ontario, également caractérisée par de grandes distances et des ressources abondantes. À l'est, le Nord-Est partage une frontière avec le Québec, avec sa culture et ses marchés urbains distincts. Au sud s'étend la zone du Sud de l'Ontario, qui comporte une population nombreuse, de vastes marchés et un accès facile aux États-Unis. Au sud-ouest, la zone du Nord-Est de l'Ontario longe les Grands Lacs et a directement accès aux États-Unis par Sault Ste. Marie.

Le Nord-Est de l'Ontario couvre une superficie de 291 000 km2, ce qui représente 32 % des terres de la province de l'Ontario. Sa géographie fait preuve d'une grande diversité – depuis le Bouclier canadien à la toundra du Grand Nord, en passant par de vastes bandes de terres agricoles. Le patrimoine et les ressources naturelles de cette zone constituent des atouts importants qui contribuent à l'excellente qualité de vie et offrent un grand potentiel pour la région.

Dans le cadre de la récente initiative Des terres pour la vie, on a demandé aux participants d'adopter une approche globale pour la région. Cette initiative, qui a débouché sur le Patrimoine vital de l'Ontario, a conduit à l'établissement d'une stratégie axée sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles.

Certains résidents du Nord de l'Ontario pensent que l'importance accordée à la protection de l'environnement est très coûteuse pour l'économie. C'est pourquoi les membres du Comité souhaitent relever et exploiter les possibilités de développement économique et de croissance de la région, tout en préservant la qualité et l'intégrité de l'environnement.

Population

Le Nord-Est de l'Ontario est une région peu peuplée d'environ 604 000 habitants dont la densité dépasse tout juste deux personnes au kilomètre carré. La majorité des habitants vivent dans les grandes agglomérations, soit Sudbury, Sault Ste. Marie, North Bay et Timmins.

L'une des plus importantes caractéristiques de la population du Nord-Est est qu'elle chute depuis plusieurs décennies. D'après Statistique Canada, la population a baissé d'environ 4 % depuis 1996. Cette baisse, qui résulte de multiples facteurs, ne se limite pas au Nord-Est de l'Ontario, mais touche aussi de nombreuses régions reculées du Canada et d'autres pays du monde.

Au nombre des facteurs déterminants du déclin de la population, signalons la réduction des effectifs nécessaires à l'exploitation des ressources primaires, qui découle du recours considérablement accru à la technologie. À titre d'exemple, les entreprises Inco et Falconbridge de Sudbury emploient à l'heure actuelle le tiers environ de la main-d'œuvre en poste au début des années 1970, mais extraient plus de minerai. Dans d'autres collectivités, des mines ont fermé parce que leur structure de coûts ne correspondait plus aux réalités économiques engendrées par le marché mondial (p. ex. mines d'uranium à Elliot Lake) ou que les principales sources de minerai se sont taries (p. ex. mines de fer à Temagami).

Une autre caractéristique importante de la population du Nord-Est est qu'elle vieillit plus rapidement que la moyenne provinciale ou nationale. Cela est surtout dû à l'exode de jeunes et de jeunes familles vers le Sud de l'Ontario et à l'arrivée insuffisante de jeunes venus d'ailleurs. Certains jeunes décident de quitter le Nord pour tirer profit des débouchés offerts ailleurs. D'autres se laissent tenter par les distractions que seules les grandes villes peuvent leur procurer.

Il convient de souligner une exception notable à ces tendances démographiques. Contrairement au déclin démographique que connaissent un grand nombre de collectivités du Nord, les populations des Premières Nations et métis continuent de croître. Par conséquent, ces populations sont beaucoup plus jeunes que l'ensemble des habitants de la zone. En fait, environ la moitié de la population autochtone a moins de 25 ans. C'est pourquoi les discussions sur l'avenir du Nord-Est de l'Ontario doivent tenir compte des caractéristiques uniques de ses communautés autochtones.

Économie

L'économie du Nord-Est de l'Ontario est relativement diversifiée et inclut des entreprises de transformation du bois sophistiquées, des mines et fonderies, des centres d'appels dotés de fibres optiques, des services touristiques axés sur les ressources et d'importants exploitants agricoles.

Comparativement aux autres régions de l'Ontario, cependant, le Nord-Est dépend encore beaucoup des industries primaires. Même si cette dépendance envers les ressources naturelles n'est pas en soi un problème, elle s'accompagne inévitablement des enjeux d'une économie marquée par des hausses et des baisses extrêmes qui échappent complètement au contrôle des intervenants locaux. Par exemple, la prospérité à court terme des villes ayant des gisements d'or dépend depuis de nombreuses décennies des fluctuations en dents de scie du prix de l'or.

Par conséquent, la diversification plus poussée de l'économie et la création, dans le secteur des ressources, d'un plus grand nombre d'activités à valeur ajoutée en aval sont depuis longtemps des objectifs prioritaires aux yeux des dirigeants des collectivités et du monde des affaires de tout le Nord-Est de l'Ontario.

En outre, il est extrêmement important de rappeler aux gens du Nord-Est et de l'Ontario que la foresterie et l'exploitation minière ne sont pas en déclin – qu'elles ne sont pas des secteurs d'activités du passé, mais bien des industries importantes à fort potentiel de croissance.

Principales industries primaires

Pour bien comprendre l'économie du Nord-Est de l'Ontario, il est essentiel de se familiariser avec ses principaux moteurs, c'est-à-dire les quatre grandes industries primaires : exploitation minière, foresterie, tourisme et agriculture.

Exploitation minière

La prospection, l'exploration, l'exploitation minière et les activités connexes revêtent une importance cruciale non seulement dans le Nord de l'Ontario, mais aussi à l'échelle de la province. L'Ontario jouit d'une industrie minière hautement sophistiquée, innovatrice et concurrentielle sur les marchés mondiaux; elle attire des travailleurs scolarisés, bien formés et spécialisés.

L'exploitation minière est une industrie d'une importance fondamentale en Ontario. La majorité des activités minières de la province ont lieu dans le Nord. Des 62 mines que compte la province, 43 se situent dans le Nord de l'Ontario.

L'exploitation minière est une industrie innovatrice et capitalistique où les emplois sont bien rémunérés. Des 1,3 milliard de dollars versés en revenus aux travailleurs miniers dans la province en 1999, 85 % a été touché dans le Nord de l'Ontario, pour un salaire moyen de près de 60 000 $ par année.

Pour une description détaillée du secteur minier, consulter le point prioritaire « Désigner une région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services » (p. 20 à 24)

Foresterie

Les vastes forêts du Nord-Est de l'Ontario représentent un atout indéniable de la région; d'où l'importance de bien gérer ces terres forestières pour réaliser les objectifs économiques, sociaux et environnementaux et favoriser la croissance durable des collectivités du Nord. Les forêts ontariennes sont gérées de façon à atteindre plusieurs objectifs, y compris protéger les emplois, assurer la viabilité des collectivités et garantir la santé à long terme des écosystèmes.

L'avenir des collectivités du Nord dépend de la compétitivité de l'industrie forestière, qui constitue d'ailleurs l'un des principaux employeurs et piliers de l'économie du Nord. Cette industrie y génère environ 29 000 emplois directs et 30 250 emplois indirects. L'économie de nombreuses collectivités dépend des scieries, des usines de pâtes et papiers, des usines de contreplaqué et des activités connexes de récolte, de reboisement, d'entretien des forêts et de transport.

Le point prioritaire « Promouvoir les possibilités à valeur ajoutée en foresterie » (p. 16 à 19) décrit en détail les possibilités de consolider le secteur de la foresterie.

Tourisme

En 2000, le tourisme était le quatrième grand secteur économique du Nord-Est de l'Ontario et fournissait plus de 20 000 emplois directs et 17 000 emplois indirects et induits. Plus du quart de toutes les entreprises du Nord-Est sont liées au tourisme. En 2000, le ministère du Tourisme estimait à 1,3 milliard de dollars les dépenses effectuées par les visiteurs dans la région.

Dans le Nord de l'Ontario, le tourisme s'impose de plus en plus comme un important moteur de l'économie et une source de prospérité pour toutes les collectivités, petites ou grandes. Compte tenu de la forte croissance enregistrée dans ce secteur depuis quelques années, le Nord de l'Ontario n'a qu'à saisir cette chance d'augmenter considérablement sa part du marché touristique global.

Par exemple, les chalets de Muskoka et Parry Sound accueillent depuis des décennies les habitants du Grand Toronto et des régions avoisinantes. On prévoit d'ailleurs que la réfection des routes 11 et 69 provoquera une expansion de ces activités vers le Nord. D'autres collectivités situées plus au nord – comme l'extrémité du parc Algonquin, la région de Temagami, le parc Killarney et les hautes terres d'Algoma – figurent déjà parmi les grandes destinations du tourisme en milieu sauvage.

Outre la nature, le Nord compte aussi des attractions touristiques bâties par l'homme comme le train du canyon d'Agawa, Science Nord et le Centre Shania Twain. Maillons importants du réseau de tourisme, ces attractions attirent des gens dans la région, créant ainsi des débouchés pour les entreprises touristiques qui voudraient s'y installer.

La question prioritaire « Créer des débouchés en tourisme » (p. 25 à 29) approfondit les possibilités et les défis de l'industrie touristique.

Agriculture

Les activités agricoles contribuent énormément à l'économie du Nord-Est de l'Ontario, car elles s'élèvent à 134 millions de dollars par année. Outre l'industrie laitière et l'élevage bovin, déjà bien établis, cette zone présente des possibilités de croissance intéressantes dans nombre de secteurs dont la production à valeur ajoutée, les cultures agricoles et l'aquaculture.

Les emplois indirects en agriculture dans le Nord de l'Ontario se chiffreraient à plus de 1 600 postes dans 70 entreprises alimentaires comme les boulangeries, les laiteries et les usines de transformation des viandes et de fabrication ou d'embouteillage des boissons. Dans l'ensemble, on estime à 37 000 le nombre de personnes employées par l'industrie agricole et alimentaire du Nord, y compris les entreprises de transformation des aliments, les détaillants en alimentation et la restauration.

Parmi les principales régions agricoles du Nord-Est de l'Ontario, citons l'île de Manitoulin, Timiskaming et Nipissing ouest-Sudbury est. La zone du Nord-Est s'adonne à des activités agricoles variées, en particulier l'élevage bovin, les produits de spécialité (sirop d'érable, chèvre, mouton, foresterie rurale, aquaculture), les grandes cultures et les produits laitiers, qui comptent le plus grand nombre de fermes dans la région.

Le point prioritaire « Explorer les possibilités en agriculture » donne des détails sur ce secteur.

Annexe 2 : Sommaire des consultations publiques

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Est de l'Ontario a tenu des groupes de discussion et des consultations publiques à North Bay le 2 avril 2003, à Sudbury le 3 avril 2003, à Sault Ste. Marie le 8 avril 2003 et à Timmins le 10 avril 2003. Ces quatre rencontres avaient pour but d'examiner les recommandations et les idées exprimées dans la lettre d'avis intérimaire au ministre des Affaires municipales et du Logement. Les membres du Comité ont tenu compte des commentaires et suggestions formulés pendant les discussions et consultations publiques pour rédiger leur rapport final.

Les participants aux groupes de discussion et consultations publiques ont réagi très favorablement aux recommandations contenues dans la lettre d'avis intérimaire. Ils ont convenu que les points prioritaires identifiés par le Comité étaient pertinents à la zone du Nord-Est. Les commentaires des participants s'attachaient surtout à des détails des recommandations précises du Comité. S'ils ont suggéré des modifications et clarifications à apporter à la lettre d'avis intérimaire, ils étaient majoritairement d'avis que le gouvernement devait rapidement appliquer ces recommandations afin de favoriser la croissance intelligente de la zone.

Les participants ont appuyé vigoureusement l'approche de consultation et de concertation adoptée par le Comité des initiatives de croissance intelligente et ont apprécié avoir la chance de commenter les recommandations du Comité au gouvernement. Selon eux, les politiques et programmes importants sont souvent élaborés par des décideurs du Sud de l'Ontario qui ne saisissent pas nécessairement toutes les conséquences de leurs décisions sur le Nord de la province. Ils se sont dit enthousiasmés par les solutions que propose l'initiative Croissance intelligente pour remédier à la situation.

Les participants appuyaient l'importance accordée par le Comité au développement économique de la zone. Ils ont convenu qu'il fallait effectivement tabler sur les forces du Nord-Est dans des secteurs comme la foresterie, l'exploitation minière, l'agriculture et le tourisme, tout en explorant de nouveaux débouchés dans des domaines comme la recherche et le développement liés aux services de santé.

Les participants donnaient également leur appui aux points de repère proposés par le Comité pour mesurer l'atteinte de ses objectifs, particulièrement en ce qui concerne les initiatives visant à attirer et à garder plus de jeunes dans le Nord-Est de la province.

Plus précisément, les participants soutenaient la création d'un programme d'obligations dans le Nord et croyaient que cet outil pouvait servir de fonds commun de capitaux pour les gens de la région.

En ce qui a trait au tourisme, les participants ont suggéré d'étoffer les recommandations du Comité pour y intégrer d'autres possibilités, notamment le tourisme urbain ou lié à la destination.

Un certain nombre d'entre eux ont aussi proposé d'étoffer les recommandations du Comité dans le secteur de l'agriculture, à savoir ajouter des références à des débouchés importants visant à accroître la production agricole primaire dans le Nord-Est.

Les recommandations du Comité concernant l'éducation et la recherche ont été bien accueillies; un grand nombre de participants ont d'ailleurs suggéré d'insister davantage sur la formation et les stages d'apprentissage dans la lettre d'avis. Lors de certaines rencontres, on a aussi proposé d'accorder une plus grande attention aux questions de santé.

Les participants ont convenu de l'inefficacité du processus actuel de cession des terres de la Couronne, et croyaient que l'adoption d'un processus plus transparent offrirait une foule de nouvelles possibilités de croissance économique dans le Nord-Est ontarien.

Quelques-uns d'entre eux ont suggéré de souligner l'importance d'un approvisionnement stable et économique en énergie dans la lettre d'avis.

Les participants ont félicité la province de s'être engagée à investir des sommes considérables dans le réseau routier du Nord-Est et ont encouragé le gouvernement à terminer, comme promis, la conversion en route à quatre voies des routes 11 et 69, et la réfection d'autres routes régionales. Ils ont également insisté sur la nécessité d'améliorer et d'entretenir régulièrement la Transcanadienne (route 17) et d'encourager la collaboration entre tous les paliers de gouvernement.

Les participants à toutes les rencontres ont confirmé que l'accès à des services abordables de communication à large bande était vital à la prospérité future de la zone. De l'avis d'un grand nombre d'entre eux, les services à large bande sont non seulement propices au développement économique, mais indispensables à la prestation de services essentiels (p. ex. santé et éducation). Des participants ont proposé aux membres du Comité d'encourager le développement d'une infrastructure propre à d'autres voies de communication, dont la téléphonie cellulaire.

Une bonne partie des discussions a aussi porté sur la nécessité de désigner un « parrain » de la croissance intelligente dans le Nord-Est de l'Ontario. Selon les participants, outre le ministre du Développement du Nord et des mines, il faudra nommer un grand nombre d'autres « parrains » pour concrétiser les initiatives de croissance intelligente dans la région.

Annexe 3 : Soutien interministériel fourni au Comité du Nord-Est

Comités interministériels de la croissance intelligente

Le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente, l'organisme qui assure la coordination globale de l'initiative de croissance intelligente au sein du ministère des Affaires municipales et du Logement, collabore étroitement avec les ministères partenaires pour coordonner et intégrer les programmes, politiques et initiatives et pour fournir un soutien aux comités des initiatives de croissance intelligente.

Les ministères partenaires sont les suivants :

- Ministère des Transports
- Ministère des Finances (SuperCroissance)
- Ministère du Développement du Nord et des Mines
- Ministère des Richesses naturelles
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère du Tourisme et des Loisirs
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
- Ministère de l'Environnement.

Des représentants d'autres ministères interviennent également au besoin.

La structure interministérielle qui encadre depuis un an l'initiative de croissance intelligente et le travail des comités comporte un comité directeur et cinq comités interministériels chargés de fournir un soutien aux comités des cinq zones. L'une des principales tâches de ces comités interministériels est de communiquer des données, des renseignements, des points de vue et des conseils aux comités des initiatives de croissance intelligente.

Comité directeur

Composé de directeurs et de directrices des principaux ministères participant à la croissance intelligente, le comité directeur coordonne les interventions stratégiques au niveau du travail des comités et du programme de croissance intelligente du gouvernement. Il permet aux ministères auxquels appartiennent ses membres et au Secrétariat des initiatives de croissance intelligente d'échanger de façon bidirectionnelle sur tous les aspects de l'initiative de croissance intelligente.

Le comité interministériel chargé de la zone du Nord-Est

Le comité interministériel chargé de la zone du Nord-Est s'est avéré une ressource précieuse pour le Comité des initiatives de croissance intelligente de cette région en lui communiquant des renseignements, des données et des commentaires tout au long du processus d'élaboration des recommandations soumises au ministre. Des membres du comité interministériel ont également collaboré étroitement avec le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente pour coordonner et intégrer les politiques et programmes liés à la croissance intelligente. La directrice du BSM - région du Nord-Est du ministère des Affaires municipales et du Logement, Lynn Buckham, copréside le comité interministériel avec Murray Morello, chef, Sudbury et région, au ministère du Développement du Nord et des Mines.

Membres du comité interministériel chargé de la zone du Nord-Est

Lynn Buckham, (coprésidente) directrice, Bureau des services aux municipalités - région du Nord-Est, ministère des Affaires municipales et du Logement

Rob Campbell, chef, région du Nord, ministère de l'Environnement

Rob Galloway, directeur, région du Nord-Est, ministère des Richesses naturelles

Elaine Lynch, chef, région du Nord, ministère du Tourisme et des Loisirs/ministère de la Culture

Murray Morello, (coprésident) chef, Sudbury et région, ministère du Développement du Nord et des Mines

Osmo Ramakko, directeur, région du Nord, ministère des Transports

Arlene Smith, chef, région du Nord, ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Annexe 4 : Membres du Comité de la zone du Nord-Est

Royal Poulin, président du Comité
Président, Commission de transport Ontario Northland

Actuellement président de la Commission de transport Ontario Northland, Royal Poulin a également été administrateur général de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, ainsi que directeur de l'élaboration des programmes et du programme des transports et des routes du ministère du Développement du Nord et des Mines.

M. Poulin a occupé le poste d'administrateur général au bureau du ministère des Affaires municipales de Sudbury. Il a aussi été conseiller principal du ministère au bureau de North Bay. En outre, il a assumé les responsabilités de directeur du Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing, de secrétaire et de maire de la ville de Cache Bay.

Gord Adams
Président, municipalité de district de Muskoka

Gord Adams en est à son troisième mandat à titre de président du conseil de la municipalité de district de Muskoka, fonction qu'il assume depuis 1994. Il a été élu pour la première fois au conseil municipal en 1982 et il a occupé le poste de conseiller pendant deux mandats.

Entre 1988 à 1994, M. Adams a été maire de Gravenhurst. Il a également été directeur de l'Association des municipalités de l'Ontario, président du comité consultatif sur l'aéroport de Muskoka, commissaire de la Gravenhurst Hydro Electric Commission et président du comité des travaux publics du district de Muskoka. Il est actuellement membre du conseil d'administration du conseil régional de santé du district de Northern Shores et de l'Ontario Good Roads Association.

Jean-Claude (J.C.) Caron
Maire, ville de Kapuskasing

M. Jean-Claude Caron a été réélu maire de la ville de Kapuskasing pour un second mandat en novembre 2000, après avoir été conseiller municipal pendant trois ans.

M. Caron est président de l'équipe de développement économique de Kapuskasing, du bureau de santé de Porcupine et de la commission des services policiers de Kapuskasing. Il est trésorier de l'association des organismes locaux de santé publique et membre du Northeastern Ontario Municipalities Action Group, du Regional Airport Committee et de la Highway 11 Corridor Municipal Coalition. Il a été président du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane.

M. Caron participe également aux activités des conseils de gestion du SAC (secteur d'aménagement commercial) et du North Centennial Manor, et il siège au Kapuskasing and District Health Care Recruitment and Retention Committee.

Ted Day
Préfet, canton de Nipissing

Ted Day en est à son troisième mandat en tant que préfet du canton de Nipissing, où il habite depuis 20 ans.

M. Day a une vaste expérience dans le domaine du tourisme, et il a démontré ses aptitudes à établir des partenariats de travail avec le gouvernement, l'industrie et le milieu des affaires. Il a collaboré activement avec de nombreuses organisations, dont le Partenariat ontarien de marketing touristique, l'Association touristique du Nord de l'Ontario, la Tourism Federation of Ontario, l'Ontario Federation of Snowmobile Clubs, le Canadian Ecology Centre, le Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie, et Tourisme Ontario.

M. Day est directeur exécutif de l'association touristique d'Almaguin-Nipissing (Ontario's Near North) depuis près de dix ans. À ce titre, il représente la région au sein de nombreux autres conseils et comités locaux et provinciaux influant directement ou indirectement sur cette région touristique.

George M. Farkouh
Maire, ville d'Elliot Lake

George Farkouh est maire d'Elliot Lake depuis 1988. Il a commencé sa carrière en politique locale en 1985 à titre de conseiller à Elliot Lake.

Membre de divers organismes communautaires, M. Farkouh a siégé au conseil d'administration du St. Joseph's General Hospital, a été vice-président du Conseil de développement du Nord – Algoma-Manitoulin, ainsi que membre fondateur du conseil d'administration de l'Elliot Lake Retirement Living Program et de l'Elliot Lake and North Shore Business Development Corporation. M. Farkouh a parlé de l'expérience d'Elliot Lake à de nombreux forums nationaux et internationaux, y compris aux Nations Unies à New York.

M. Farkouh a été élevé à Elliot Lake. Il a obtenu un baccalauréat en sciences à l'Université Western Ontario, un diplôme universitaire supérieur à l'Université Laurentienne et une maîtrise en administration des affaires à l'école d'administration Ivey à l'Université Western Ontario. Il a une vaste expérience en services bancaires aux entreprises et en enseignement au niveau collégial. Il est actuellement propriétaire-exploitant de deux concessions d'automobiles.

Ivan Filion
Directeur général, recherche, technologie et études supérieures, Collège Cambrian

L'expérience d'Ivan Filion témoigne de son intérêt marqué à l'égard des télécommunications et de l'éducation. Il a enseigné au niveau universitaire en informatique, en ingénierie et en études environnementales. Avant de se joindre au Collège Cambrian, il était au service de la Direction des ressources en eau du ministère de l'Environnement. Il a également travaillé pour une société d'experts-conseils en ingénierie du Manitoba, à titre de spécialiste en gestion des ressources en eau. Les projets de recherche actuels de M. Filion comprennent la protection ou la restauration de la faune, par exemple les populations de truites mouchetées et d'élans d'Amérique, ainsi que l'étude du comportement des ours noirs nuisibles.

Il a conçu un grand nombre de projets faisant appel à des logiciels pertinents et il a dirigé la création de Campus Canada, un consortium d'établissements postsecondaires canadiens qui offrent des programmes universitaires et collégiaux par Internet.

Jim Gordon
Maire, Grand Sudbury

Jim Gordon, maire de Sudbury, est depuis près de 40 ans un chef de file en gestion municipale et provinciale. D'abord élu au conseil municipal de Sudbury en 1967, il a rempli cette fonction presque sans interruption jusqu'à son élection à la mairie en 1976. En 1981, il a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario et a agi en qualité d'adjoint parlementaire aux ministres des Services sociaux et communautaires, de la Santé et de l'Éducation, avant de devenir ministre des Services gouvernementaux en 1985. M. Gordon a réintégré la scène politique municipale en 1991.

Il préside actuellement le Centre d'encadrement des petits entrepreneurs de Sudbury, qui a créé 355 emplois ces deux dernières années. Il n'a jamais cessé de s'intéresser à la médecine et aux services de santé et il est président du comité consultatif de la Northern Ontario Medical School; il a également joué un rôle de premier plan dans la sélection de Sudbury comme siège du Centre de cancérologie régional du Nord-Est de l'Ontario.

Ken Graham
Maire, ville d'Iroquois Falls

Ken Graham est maire d'Iroquois Falls depuis 1994 et il s'intéresse activement aux affaires communautaires et à la foresterie. À l'heure actuelle, il participe à titre de président ou de membre à divers comités tels que l'équipe de développement d'Iroquois Falls, Iroquois Falls Forestry et les créateurs du site www.iroquois-falls.com. M. Graham est également directeur de Northern Ontario Wires, membre du conseil de l'Hôpital général d'Anson, et président de la Northeastern Ontario Municipal Association.

À la suite d'une nomination provinciale, il siège également au comité d'évaluation environnementale des ressources en bois.

Maureen Kershaw
Représentante du Nord-Est, Partnership for Public Lands

Maureen Kershaw, experte-conseil en environnement, se spécialise en écotourisme durable, en inventaire et en gestion écologiques. En plus de son travail d'experte-conseil, M^me^ Kershaw enseigne l'écologie, la phytologie et la biologie de conservation à l'Université Nipissing.

Elle se dévoue depuis longtemps au service du public et elle a agi à titre de représentante du Nord-Est de l'Ontario pour le Partnership for Public Lands, qui négocie les limites définitives des aires de conservation désignées dans le cadre de l'initiative Patrimoine vital de l'Ontario. Elle a également travaillé pour le ministère de l'Environnement à titre d'écologiste régionale pour le Nord-Est.

Forte de son expérience au sein de Forêts Canada, M^me^ Kershaw est membre du Comité du Fonds de réserve forestier de la province et de la Federation of Ontario Naturalists.

Jamie Lim
Mairesse, ville de Timmins

Jamie Lim est mairesse de la ville de Timmins. Elle a rempli la fonction de conseillère municipale, et celle de conseillère scolaire auprès de l'ancien conseil de l'éducation de Timmins, et elle est membre de la commission des services policiers. M^me^ Lim est directrice de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et présidente du groupe de travail de la FCM chargé d'examiner le différend au sujet du bois d'œuvre avec les États-Unis.

M^me^ Lim est l'une des fondatrices du Victims Crisis Assistance and Referral Service (VCARS), un organisme dont elle est maintenant membre honoraire, et elle en est à sa huitième année en tant que membre du conseil d'administration du bureau de santé de Porcupine.

Scott McDonald
Directeur général, Inco Ltd. (Ontario)

Scott McDonald est directeur général des opérations canadiennes d'Inco Limited pour l'Ontario. Il a passé la plus grande partie de sa carrière chez Inco, à Sudbury, à St-Jean (Terre-Neuve), dans le cadre du projet d'exploitation d'une mine de nickel à Voisey's Bay, ainsi qu'à Toronto.

Il siège actuellement au conseil d'administration du Collège Cambrian et de l'Université Laurentienne, et il participe activement aux activités de l'Ontario Mining Association. M. McDonald est membre exécutif du conseil des administrateurs responsables des relations industrielles au Conference Board du Canada. Il a travaillé à des postes de régie interne et à titre de bénévole pour Centraide (Sudbury), l'Industrial Trades Centre for Women et la campagne de financement du Sudbury General Hospital.

Natif de Sudbury, M. McDonald a obtenu un baccalauréat spécialisé en commerce de l'Université Laurentienne en 1977.

Betty McGie
Présidente, Northern Ontario Tourist Outfitters' Association

M^me^ McGie en est à son troisième mandat en tant que présidente de la Northern Ontario Tourist Outfitters' Association. Spécialisée en tourisme, elle est chef de la direction de Watson's Algoma Vacations Ltd., une entreprise d'écotourisme familial située à Wawa. Récemment, elle a participé à titre de représentante du secteur du tourisme aux négociations avec l'industrie forestière et le ministère des Richesses naturelles (MRN) dans le cadre du processus d'entente sur le partage des ressources.

Au cours des années 1980, M^me^ McGie a représenté le secteur du tourisme au sein de l'ancien Conseil de développement du Nord – Algoma-Manitoulin. Elle a participé à la table ronde de la région boréale est, où elle a représenté le secteur de l'écotourisme dans le cadre de l'initiative Des terres pour la vie du MRN.

Elle a fait partie de divers comités locaux et régionaux et a été membre du conseil de la chambre de commerce de Wawa pendant 23 ans, dont deux mandats comme présidente.

Martin Michaud
Vice-président, Tembec

Martin Michaud est vice-président, planification et promotion des affaires, Groupe des produits forestiers de Tembec, à Timmins. Son rôle est d'appuyer le président de la société dans la promotion et la mise en œuvre de stratégies propices au maintien de l'intégration, de l'expansion et des méthodes rentables au sein du groupe.

Né en 1954, M. Michaud a obtenu un diplôme en administration des affaires et en informatique au Collège Northern, campus de Porcupine, et il a par la suite été agréé à titre de comptable en management accrédité de l'Ontario.

En plus de ses autres responsabilités, il est vice-président du conseil et président du Bureau des manufacturiers des produits du bois et Bureau d'inspection de l'Association canadienne de l'industrie du bois. Depuis septembre 2000, il est également vice-président du Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre.

Margaret Penasse-Mayer
Chef, Première nation Nipissing

La chef de la Première nation Nipissing, Margaret Penasse-Mayer, est en poste depuis 1994. Sa vaste expérience en matière d'action communautaire et de bénévolat comprend notamment des activités et du travail au sein des programmes locaux à l'intention des enfants, du conseil de la paroisse Holy Spirit et des comités des loisirs, du logement, des services policiers et de la réglementation.

D'abord élue au conseil de bande en 1986, M^me^ Penasse-Mayer en est devenue la sous-chef en 1988. Ses activités au sein de comités l'ont amenée à participer à la Stratégie de consultation et d'actions novatrices Nord (SCAN Nord) du ministère du Développement du Nord et des Mines, à la planification des chefs locaux et aux initiatives de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Elle a également siégé au conseil d'administration du Collège Canadore.

Elle est actuellement coprésidente du Comité consultatif national d'égalité entre les sexes, à l'Assemblée des Premières nations, une responsabilité qu'elle partage avec la vice-chef régionale du Yukon, Mary Jane Jim.

Tim West
Chef, Relations extérieures, Ontario Federation of Snowmobile Clubs; président, Playland Special Events and Marketing

Tim West fait carrière en tourisme, en marketing et au sein de l'industrie des loisirs. Il est actif au sein de l'industrie de la motoneige depuis 1985 et il a été directeur des loisirs de Parry Sound. Il est en outre propriétaire-exploitant de Playland Special Events and Marketing, un service de consultation en loisirs et en tourisme qu'il a fondé en 1987.

M. West siège au conseil de nombreux organismes de loisirs, de tourisme et de bénévolat, dont le Parry Sound Area Community Business and Development Centre, Parcs Ontario, la Tourism Federation of Ontario, le comité consultatif du ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs et la Northern Ontario Tourism Marketing Association. Il est membre fondateur de Marketing Minds for Tourism and Recreation et il œuvre activement pour Parks and Recreation Ontario.

Annexe 5 : Municipalités dans la zone du Nord-Est

Algonquin Sud, canton de

Armour, canton de

Armstrong, canton de

Assiginack, canton de

Baldwin, canton de

Barrie Island, canton de

Billings, canton de

Black River-Matheson, canton de

Blind River, ville de

Bonfield, canton de

Bracebridge, ville de

Brethour, canton de

Bruce Mines, ville de

Burk's Falls, village de

Burpee et Mills, canton de

Calvin, canton de

Carling, canton de

Casey, canton de

Central Manitoulin, canton de

Chamberlain, canton de

Chapleau, canton de

Charlton et Dack, municipalité de

Chisholm, canton de

Cobalt, ville de

Cochrane, ville de

Cockburn Island, canton de

Coleman, canton de

Dubreuilville, canton de

Dymond, canton de

Elliot Lake, ville de

Englehart, ville de

Espanola, ville de

Evantural, canton de

Fauquier–Strickland, canton de

Ferris Est, canton de

French River, municipalité de

Gauthier, canton de

Georgian Bay, canton de

Gordon, canton de

Gore Bay, ville de

Grand Sudbury, ville du

Gravenhurst, ville de

Haileybury, ville de

Harley, canton de

Harris, canton de

Hearst, ville de

Hilliard, canton de

Hilton, canton de

Hilton Beach, village de

Himsworth Nord, canton de

Hornpayne, canton de

Hudson, canton de

Huntsville, ville de

Huron Shores, municipalité de

Iroquois Falls, ville de

James, canton de

Jocelyn, canton de

Johnson, canton de

Joly, canton de

Kapuskasing, ville de

Kearney, ville de

Kearns, canton de

Killarney, municipalité de

Kirkland Lake, ville de

Laird, canton de

Lake of Bays, canton de

Larder Lakes, canton de

Latchford, ville de

MacDonald, Meredith et Aberdeen Additional, canton de

Machar, canton de

Magnetawan, municipalité de

Markstay-Warren, municipalité de

Matachewan, canton de

Mattawa, ville de

Mattawan, canton de

Mattice-Val Cote, canton de

McDougall, canton de

McGarry, canton de

McKellar, canton de

McMurrich/Monteith, canton de

Michipicoten, canton de

Moonbeam, canton de

Moosonee, ville de

Muskoka, municipalité de district de

Muskoka Lakes, canton de

Nairn et Hyman, canton de

New Liskeard, ville de

Nipissing Ouest, municipalité de

Nipissing, canton de

North Bay, ville de

Northeastern Manitoulin and The Islands, ville de

Opasatika, canton de

Papineau-Cameron, canton de

Parry Sound, ville de

Perry, canton de

Plummer Additional, canton de

Powassan, municipalité de

Prince, canton de

Ryerson, canton de

Sables-Spanish Rivers, canton de

Sault Ste. Marie, ville de

Seguin, canton de

Shedden, canton de

Smooth Rock Falls, ville de

South River, village de

St. Charles, municipalité de

St. Joseph, canton de

Strong, canton de

Sundridge, village de

Tarbutt & Tarbutt Additional, canton de

Tehkummah, canton de

Temagami, municipalité de

The Achipelago, canton de

The North Shore, canton de

Thessalon, ville de

Thornloe, village de

Timmins, ville de

Val Rita-Harty, canton de

White River, canton de

Whitestone, municipalité de

Royal Poulin, président
Comité des initiatives de croissance intelligente
du Nord-Est de l'Ontario
a/s du Secrétariat des initiatives de croissance intelligente
777, rue Bay, 14e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5
Téléphone : (sans frais) 1 866 479-9781
Télécopieur : 416 585-6051
Courriel : smartgrowth@mah.gov.on.ca

ISBN 0-7794-4852-9
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003
Available in English
Shape the Future